

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

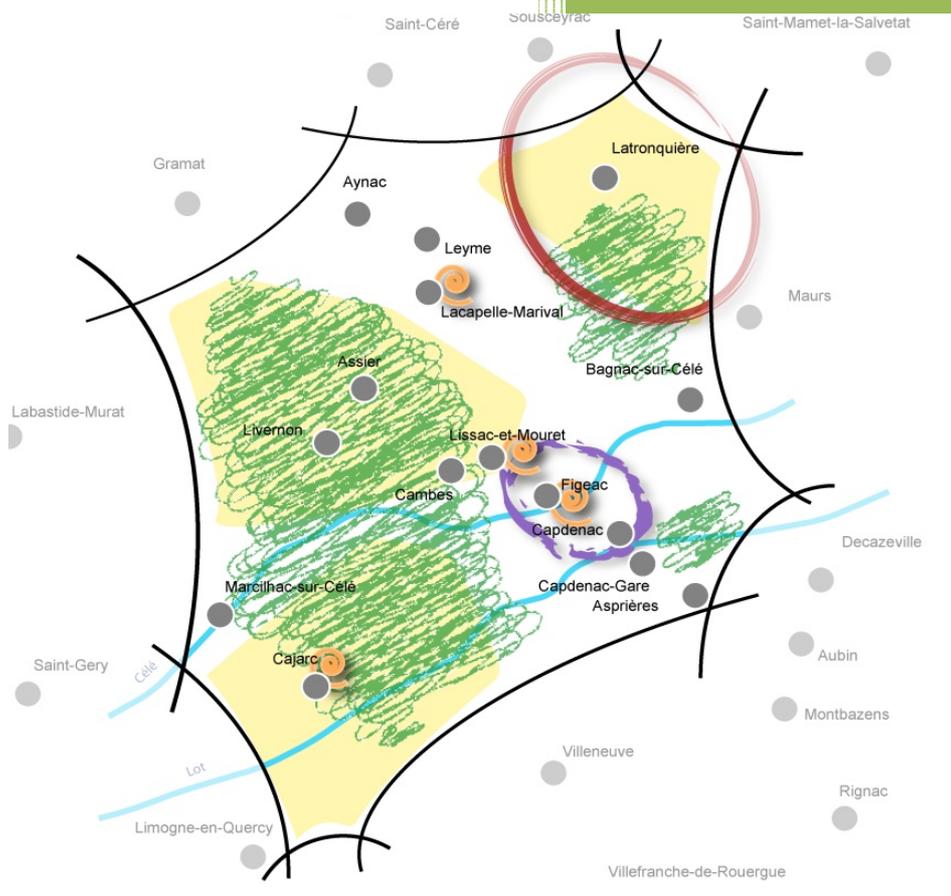


TABLE DES MATIERES

I - Contexte	2
II - Les points clés de la démarche d'élaboration du PCAET.....	3
III – Les modalités de la gouvernance du PCAET	4
III.1 – La gouvernance en phase d'élaboration	4
III.2 – La gouvernance en phase de suivi-évaluation.....	4
IV - Déroulé détaillé de l'élaboration du PCAET	5
IV.1 – L'information des parties prenantes	5
IV.2 – Lancement.....	6
IV.3 – Diagnostic initial	6
IV.4 – Stratégie territoriale.....	6
IV.5 - Formalisation du plan d'action	7
IV.6 – Validation du projet de PCAET	8
V – La concertation du public.....	8
Annexe 1 – Délibérations portant engagement dans la démarche de PCAET	9
Annexe 2 – Constitution des membres des COPIL & COTECH	14
Annexe 3 – Courrier d'information des modalités d'élaboration et de concertation du PCAET.....	17
Annexe 4 - Compte-rendu du Comité de Pilotage de Lancement du 20/12/2016	20
Annexe 5 – Comptes-rendus des ateliers de concertation de décembre 2017.....	25
Annexe 6 – Article de Presse concertation grand-public	47
Annexe 7 – Délibération Conseil Communautaire du 24/04/2018.....	49
Annexe 8 – Tableau de bord dispositif suivi-évaluation	69

I - Contexte

La Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) du 17 août 2015 consacre son titre 8 à « **La transition énergétique dans les territoires** ». Le lieu de l'action est alors défini : le Territoire, là où sont réunis tous les acteurs, élus, citoyens, entreprises, associations... Autant de forces vives qui ont entre leurs mains les cartes pour relever le défi de la lutte contre le changement climatique.

Le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) du GRAND-FIGEAC est un véritable **projet territorial de développement durable** et se veut synonyme d'attractivité et de qualité de vie.

Compte-tenu des enjeux de cette démarche, le GRAND-FIGEAC est la première Communauté de Communes d'Occitanie à avoir saisi l'opportunité d'élaborer et de conduire un tel Plan avec les acteurs de son territoire. Aujourd'hui, ce sont 74 intercommunalités qui ont l'obligation d'élaborer un PCAET dans notre Région.

Le Plan est construit de manière concertée : la population et les acteurs du territoire sont invités à se mobiliser à travers différentes phases de travail : diagnostic, stratégie territoriale, programme d'actions, système de suivi, ...

Le PCAET, signification :

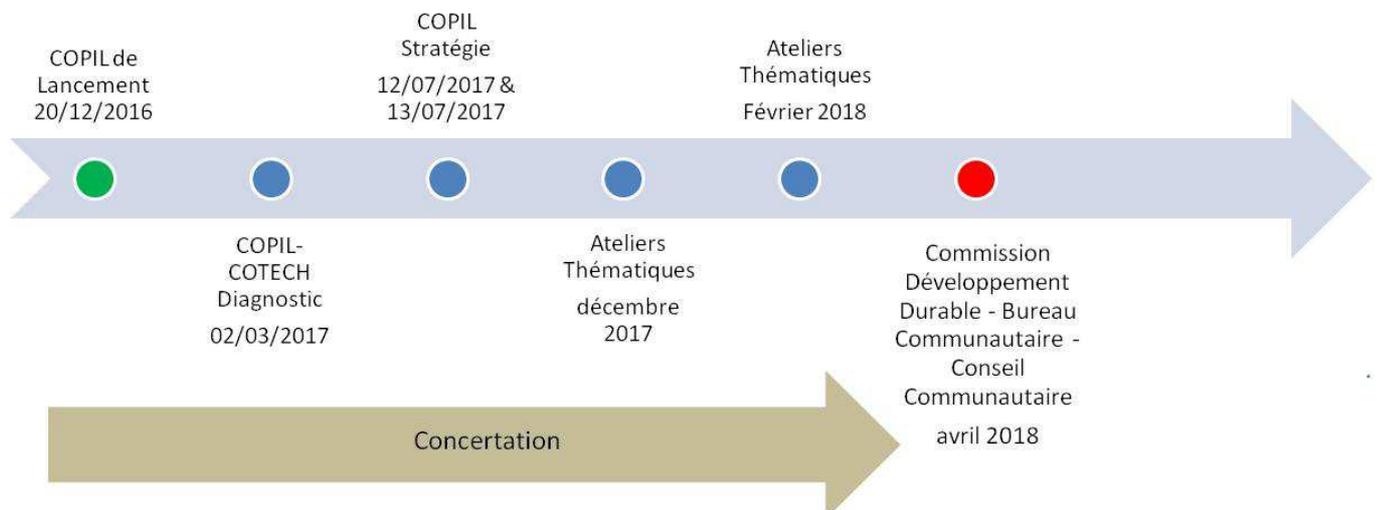
PLAN	Le PCAET est une démarche de planification, à la fois stratégique et opérationnelle. Il concerne tous les secteurs d'activité, sous l'impulsion et la coordination d'une collectivité porteuse. Il a donc vocation à mobiliser tous les acteurs économiques, sociaux et environnementaux.
CLIMAT	Le PCAET a pour objectifs : — de réduire les émissions de GES du territoire (volet « atténuation ») ; — d'adapter le territoire aux effets du changement climatique, afin d'en diminuer la vulnérabilité (volet « adaptation »).
AIR	Les sources de polluants atmosphériques sont, pour partie, semblables à celles qui génèrent les émissions de GES (en particulier les transports, l'agriculture, l'industrie, le résidentiel, le tertiaire). Dans le cas des GES, les impacts sont dits globaux tandis que pour les polluants atmosphériques ils sont dits locaux. Le changement climatique risque d'accroître les problèmes de pollution atmosphérique (ex : ozone lors des épisodes de canicule).
ENERGIE	L'énergie est le principal levier d'action dans la lutte contre le changement climatique et la pollution de l'air avec 3 axes de travail : la sobriété énergétique, l'amélioration de l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables.
TERRITORIAL	Le plan climat air énergie s'applique à l'échelle d'un territoire. Le mot territoire ne s'interprète plus seulement comme échelon administratif mais aussi, et surtout, comme un périmètre géographique donné sur lequel tous les acteurs sont mobilisés et impliqués.

II - Les points clés de la démarche d'élaboration du PCAET

Engagement concret et structurant, la démarche de Plan Climat Air Energie Territorial vise à guider l'ensemble des politiques du territoire pour aménager un cadre de vie écologiquement responsable, attractif et porteur d'épanouissement pour ses habitants, ses entreprises... Le PCAET se veut également l'outil de coordination de la transition énergétique sur le territoire œuvrant ainsi en relation étroite avec l'ensemble des acteurs locaux.

L'influence positive des retombées socio-économiques couplée à l'urgence d'une réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) ont donné à la l'ambition de devenir une référence pour un développement au service des habitants et permettant de préserver un patrimoine naturel sensible. Pour ce faire, la Communauté de Communes a engagé l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial, dès décembre 2016, pour fédérer l'ensemble des initiatives et des acteurs de son territoire.

Le schéma ci-dessous synthétise les grandes étapes de l'élaboration du PCAET du Grand-Figeac suite au lancement de la démarche par le comité de pilotage le 20 décembre 2016.



Les délibérations portant engagement à la réalisation d'un PCAET mutualisé entre les Communautés de Communes du Grand-Figeac et du Haut-Ségala (avant fusion au 1^{er} janvier 2017), sont disponibles en Annexe 1 du présent document.

Le 1er temps fort a consisté en la réalisation des diagnostics : émissions de gaz à effet de serre du territoire, consommations et productions d'énergie, émissions de polluants, vulnérabilité du territoire au changement climatique, capacité de stockage Carbone, et potentiel de développement des énergies renouvelables. Les diagnostics ont permis de dresser un état initial pour la mesure et l'évaluation, identifiant les secteurs prioritaires d'intervention et donnant la trajectoire et les efforts à mener pour tendre vers les objectifs nationaux et territoriaux.

Le 2ème temps fort se matérialise par la concertation / co-élaboration de la stratégie et du plan d'actions avec les élus, les services, les partenaires institutionnels et l'ensemble des acteurs socio-économiques du territoire. Moment de partage du diagnostic, c'est au cours de ces séances de travail qu'ont été identifiées avec les acteurs locaux des pistes d'actions qui sont venues compléter les propositions techniques soumises à l'arbitrage des élus pour entrer dans la composition du futur Plan Climat Air Energie Territorial.

III – Les modalités de la gouvernance du PCAET

III.1 – La gouvernance en phase d'élaboration

Le Plan Climat Air Energie Territorial résulte d'un travail commun mené par un nombre important d'acteurs.

L'ensemble de ces modalités a permis de prendre en compte les points de vue de chacun, leurs propositions, et de les intégrer progressivement dans notre projet mais également d'enclencher une forte dynamique territoriale.

Une méthode de participation constructive, pour que chacun puisse jouer un rôle au service d'une ambition partagée, a été privilégiée :

- Une équipe projet constituée de Mr Fausto ARAQUE, Vice-président du Grand-Figeac en charge de l'environnement et du développement durable, de Mr Jérôme François, directeur général des services, de Mme Isabelle BEAUPUY, directrice du Pôle Développement du Grand-Figeac, de Mme Aline CHERPEAU, chef de service Développement Durable du Grand-Figeac, de Mr Hervé TEYSSEDOU, chargé de mission Transition Energétique du Grand-Figeac, et de l'équipe de la SPL ARPE Occitanie, retenue pour assister la collectivité. Son rôle : apport de point de vue d'experts, traitement des données relatives au diagnostic territorial, participation à l'animation des réunions de travail,.... ;
- Des groupes de travail impliquant les élus, les services du Grand-Figeac, des acteurs sociaux-économiques du territoire, et les partenaires institutionnels répartis par thématique : Agriculture & Forêt, Economie & Consommation, Mobilité, Bâtiments & Aménagement durable, Energies renouvelables ;
- Un Comité Technique transversal réunissant les services du Grand-Figeac et des acteurs socio-économiques du territoire autour de l'équipe projet pour alimenter et partager chaque étape du processus d'élaboration. *La composition du Cotech est disponible en Annexe 2 ;*
- Un Comité de Pilotage partenarial constitué d'acteurs institutionnels et d'acteurs socio-économiques du territoire concernés par les domaines d'intervention du PCAET afin d'asseoir la dynamique territoriale nécessaire à l'atteinte des objectifs du PCAET, pour valider les différentes étapes d'élaboration du PCAET et décider des orientations stratégiques, des objectifs et des actions. *La composition du Copil est disponible en Annexe 2 ;*
- Les instances de gouvernance du Grand-Figeac : Commissions territoriales, Bureau communautaire, Conseil communautaire pour validation des travaux.

III.2 – La gouvernance en phase de suivi-évaluation

Le modèle de gouvernance utilisé en phase d'élaboration sera maintenu et renforcé dans le temps pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du PCAET. Une fiche action spécifique a été retenue (Action 1.1.3 : Conforter l'animation et la mise en œuvre de la politique énergie-climat du territoire) afin de pérenniser un fonctionnement adapté au rôle de coordination de la Transition Energétique du Grand-Figeac sur le territoire.

Un aperçu du tableau de bord relatif au suivi-évaluation du PCAET est fourni en Annexe 8.

IV - Déroulé détaillé de l'élaboration du PCAET

IV.1 – L'information des parties prenantes

Selon l'article R.119-53 du Code de l'Environnement et du Décret n°2016-849 du 28 juin 2016, nous avons informé par courrier les parties prenantes du PCAET des modalités d'élaboration et de concertation du Plan.

Ci-dessous, la liste des destinataires et, en annexe 3, la copie du courrier au Préfet de Région :

Destinataires courriers d'information des modalités	
Monsieur Pascal MAILHOS Préfet de Région Préfecture de la Région Occitanie Place Saint Etienne 31000 TOULOUSE	Monsieur Gérard MIQUEL Président du SYDED du Lot Les Matalines 46150 CATUS
Madame Catherine FERRIER Préfète du Lot Préfecture de Cahors Cité Bessières Rue Pierre Mendès-France 46000 CAHORS	Monsieur Jean-Claude REQUIER Président de la Fédération Départementale d'Energie du Lot 300 Rue de la Croix 46000 CAHORS
Madame Carole DELGA Présidente de la Région Occitanie Hôtel de Région 22 Boulevard du Maréchal Juin 31400 TOULOUSE	Monsieur Jean-Pierre BOUCARD Président de Quercy Energies 64 Boulevard Gambetta 46000 CAHORS
Monsieur Serge RIGAL Président du Conseil départemental Conseil départemental du Lot Avenue de l'Europe - Regourd 46000 CAHORS	Monsieur Thomas CHARDARD Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Lot 107 Quai Cavaignac 46000 CAHORS
Madame Catherine MARLAS Présidente du PNRCQ 11 Rue Traversière 46240 LABASTIDE-MURAT	Monsieur Serge CRABIE Président de la Chambre des Métiers et d'Artisanat du Lot Rue Saint Ambroise 46000 CAHORS
Monsieur le Directeur Régional d'ENEDIS Direction Régionale Nord Midi-Pyrénées 22 Boulevard de la Marquette 31003 TOULOUSE Cedex	Monsieur Christophe CANAL Président de la Chambre d'Agriculture du Lot 430 Avenue Jean Jaurès 46000 CAHORS
Monsieur le Directeur Régional de GrDF Direction Régionale Sud-Ouest 16 Rue de Sébastopol BP18510 31685 TOULOUSE Cedex 6	et les 92 Maires du Grand-Figeac et du Haut-Ségala

- Groupe Bâtiments & aménagement durable : 6 décembre 2017 ;
- Groupe Agriculture & Forêt : 11 décembre 2017 ;
- Groupe Energies renouvelables : 11 décembre 2017 ;
- Groupe Economie & Consommation : 12 décembre 2017 ;

Les comptes-rendus de ces ateliers sont disponibles en Annexe 5.

Parallèlement à ces ateliers :

- les éléments de diagnostic et les premières orientations de stratégie ont été présentés en Commissions Territoriales du Grand-Figeac, soit des commissions réunissant par secteurs géographiques des élus communautaires et des conseillers municipaux du territoire.
- Le Grand-Figeac a soumis aux citoyens et acteurs du territoire l'ensemble des éléments à jour de manière à recevoir les avis et contributions de chacun d'entre eux au moment de cette étape clé du Plan. Nous avons reçu 7 contributions différentes ayant permis d'enrichir la stratégie et le plan d'actions (*voir Annexe 6*).

IV.5 - Formalisation du plan d'action

Les ateliers de travail thématiques ont été à nouveau réunis afin de constituer le préprogramme d'actions du PCAET.

Ainsi, il a été organisé 5 demi-journées supplémentaires de travail collectif :

- Groupe Mobilité : 9 février 2018 ;
- Groupe Bâtiments & aménagement durable : 7 février 2018 ;
- Groupe Agriculture & Forêt : 8 février 2018 ;
- Groupe Energies renouvelables : 7 février 2018 ;
- Groupe Economie & Consommation : 8 février 2018 ;

L'ensemble de ces ateliers a réunis plus de 60 acteurs du territoire dans une démarche d'élaboration constructive du PCAET.

Formalisation des fiches actions

Le travail réalisé durant les ateliers thématiques partenariaux ainsi que lors d'une nouvelle série d'entretiens avec les élus du territoire, les services du Grand-Figeac, et les acteurs socio-économiques impliqués, a permis de consolider les 47 fiches actions où ont été détaillées - en concertation étroite avec les porteurs de projets - les contenus, les budgets et les calendriers associés. Ce travail de formalisation s'est déroulé au printemps 2018, par le chargé de mission Transition Energétique du Grand-Figeac.

IV.6 – Validation du projet de PCAET

Au terme des phases précédentes, le projet complet de PCAET a été présenté aux instances de gouvernance du Grand-Figeac.

Ainsi, ce dernier a été présenté et validé au cours :

- Du Bureau Communautaire, le 3 avril 2018 ;
- De la Commission Thématique Développement Durable, le 4 avril 2018 ;
- Du Conseil Communautaire, le 24 avril 2018.

La délibération d'adoption du pré-projet de PCAET est fournie en Annexe 7.

V – La concertation du public

Alors que, d'après l'ordonnance du 3 août 2016 sur l'information et la participation du public, le PCAET est soumis à concertation du public, nous n'avons pu organiser la déclaration d'intention. En effet, cette ordonnance nous a été portée à connaissance que début de l'année 2017, soit après le début des travaux d'élaboration du diagnostic initial et de la stratégie territoriale.

Toutefois, la concertation préalable s'est organisée par l'information par voie de presse. L'information est disponible en Annexe 6 du présent document. L'ensemble des documents pouvant être consultés ont été intégrés au site internet du Grand-Figeac.

Ainsi, concrètement, nous avons publié l'avis préalable à la concertation le 1^{er} mars 2018, et ouvert les contributions par voie électronique du 15 mars au 1^{er} avril 2018.

Nous avons reçu 7 contributions d'habitants ou groupes d'habitants dans ce cadre-là, qui ont été par la suite intégrées en synthèse dans le plan d'actions.

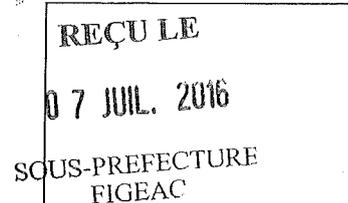
Enfin, dès réception de l'avis de l'Autorité Environnementale, nous procéderons à une nouvelle phase de consultation du public. L'avis de consultation sera lancé 15 jours avant la tenue de la consultation, par voie électronique, qui durera au minimum 30 jours.

Annexe 1 – Délibérations portant engagement dans la démarche de PCAET



Extrait du registre des
Délibérations du Conseil du Grand - Figeac

 Réunion du jeudi 30 juin 2016



Le jeudi 30 juin 2016 à 18 heures, se sont réunis à CAMBURAT les membres du Conseil de la Communauté de Communes sur la convocation qui leur a été adressée le vendredi 24 juin 2016, conformément aux articles L.5211-1 et L.5211-2 du Code des Collectivités Territoriales ;

Étaient présents, les délégués titulaires suivants :

Président la séance : Monsieur Martin MALVY, Président de la Communauté de Communes.

Mesdames : C. ALLIDIÈRES, F. ANDRIEU, C. BERGES, M. BERTHOUMIEU, F. BERTOLDI, M. DELFOUR, H. EDDE, S. GARY, C. GENDROT, P. GONTIER, B. LAMPLE, A. LAPORTERIE, M. LARROQUE, MC. LUCIANI, C. MARINHO, G. PINEL, S. RAUFFET.

Messieurs : L. ADAM, F. ARAQUE, P. BAHU, G. BALDY, E. BEAUCHET, J. BORZO, D. BOUISSOU, JP. BRIANE, JC. CALMEJANE, C. CAUDRON, B. CAVALERIE, J. COLDEFY, S. COUDERC, A. DAUGA, M. DELBOS, M. DELBOS, P. DELLAC, JP. DELMAS, M. DELPECH, J. DURAND, JP. ESPEYSSE, C. FAURE, C. GALY, R. GAREYTE, A. GOUGET, JL. GRIFFOUL, V. LABARTHE, C. LABLANQUIE, JC. LABORIE, B. LACARRIERE, M. LAVAYSSIERE, D. LEGRESY, P. LEWICKI, G. MAGNE, A. Malfon, R. MARCENAC, P. MARTINEZ, S. MASBOU, A. MATHIEU, A. MELLINGER, JL. NAYRAC, B. NORMAND, A. ORTALO-MAGNE, F. PRADINES, G. SEGALA, LJ. SIRIEYS, H. SZWED, F. TAPIE, M. TOURNEMINE, J. TREMOULET.

Suppléants avec droit de vote (régulièrement désignés par un titulaire) : JP. CHASSAING suppléant de R. AURIERES, A. LOMPECH suppléante de D. BANCEL, J. SARCY, suppléant de C. BESSEDE, D. ANDRIEU suppléant de JC. DELCLOUP, H. SEGUIN suppléante de B. LABORIE, D. BOURGADE suppléant de JM. LABORIE, J. LASCOUT suppléant de J. LAFON, G. CHEVALLIER suppléante de L. MARTIN.

Pouvoirs : S. BERARD à V. LABARTHE, P. BROUQUI à C. BERGES, J. CALVET à B. CAVALERIE, N. DARGESEN à H. SZWED, D. DAYNAC à A. MELLINGER, C. DUBOIS à J. BORZO, M. HIRONDELLE à G. PINEL, F. LAFAGE à C. LABLANQUIE, MC. LLADOS à JP. BRIANE, A. SOTO à MC. LUCIANI.

Excusés ou absents : J. ANDURAND, G. BATHEROSSE, M. BENET-BAGREAU, G. CAGNAC, A. CASTEROT, A. CIPIERE, MF. COLOMB, J. DALMON, B. DONADIEU, JP ; ELIE, S. ERCOLI, N. FAURE, A. FOGARIZZU, D. GENDRAS, H. GRATIAS, A. IMBERT, JC. LACOMBE, J. LUTZ, JP. PFENNINGER, G. PLEIMPONT, B. PRAT, E. REMUHS, G. ROUMIEUX, C. SERCOMANENS, H. TASTAYRE, JL. VALLET, J. VIROLE.

Secrétaire de séance :

Nombre de conseillers en exercice : 113	Nombre de conseillers présents : 76
Votants : 76 + 10 pouvoirs	Pour : 86
	Contre : 0
	Abstentions : 0

Délibération n°087/2016

38/ QUESTIONS DIVERSES.

B/ PCAET – Plan Climat Air Energie Territorial – Rédigé par : Direction du Développement

Rapporteur : F. ARAQUE

Le plan climat air énergie territorial (PCAET) est un document-cadre de la politique énergétique et climatique d'un territoire. Il s'élabore à l'échelle intercommunale et constitue un projet territorial de développement durable dont la finalité est la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire.

Dans la continuité du programme de Territoire à Energie Positive il est proposé que le Grand-Figeac lance et mutualise cette démarche de PCAET avec la Communauté de Communes du Haut Ségala.

Le PCAET est constitué de :

- un bilan d'émissions de gaz à effet de serre du territoire ;
- des objectifs stratégiques et opérationnels en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation au changement climatique ;
- un plan d'actions portant sur :
 - l'amélioration de l'efficacité énergétique
 - le développement coordonné des réseaux de distribution d'électricité, de gaz et de chaleur
 - l'augmentation de la production d'énergies renouvelables
 - la valorisation du potentiel d'énergie issue de la récupération
 - le développement du stockage et optimisation de la distribution d'énergie
 - le développement de territoires à énergie positive
 - la limitation des émissions de gaz à effet de serre
 - l'anticipation des impacts du changement climatique
 - la mobilité sobre et décarbonée
 - la maîtrise de la consommation d'énergie de l'éclairage public
 - le schéma directeur de développement de réseau de chaleur
 - la lutte contre la pollution atmosphérique
- Un dispositif de suivi et d'évaluation.

Il est proposé au Conseil communautaire après avis favorable du Bureau :

- De lancer un plan climat air énergie territorial (PCAET) sur le territoire
- De s'associer avec la Communauté de Communes du Haut Ségala pour réaliser ce PCAET
- D'autoriser le Président à prendre toutes dispositions pour l'exécution de la présente et à signer tous les documents nécessaires à son exécution
- De solliciter une aide financière de 70 % auprès de l'ADEME pour le financement de la réalisation de ce plan.

Décision adoptée à l'unanimité.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an susdits
pour extrait certifié conforme
FIGEAC, le 06 juillet 2016

P/Le Président,
Le Vice-président Délégué



André MELINGER

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture le
et affichage



REPUBLIQUE FRANCAISE
CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES DU HAUT SEGALA
DEPARTEMENT DU LOT
ARRONDISSEMENT DE FIGEAC
CANTON DE LATRONQUIERE - 46210

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

L'an deux mille seize et le premier juillet, à vingt heures trente, le Conseil de la Communauté dûment convoqué, s'est réuni à la Maison de la Communauté à Latronquière, sous la présidence de Monsieur Olivier BONNAUD, Président.

Conseillers communautaires présents :

Francis THERS, Claudine RIGAL, Dominique CANAL, Olivier BONNAUD, Eliane LAVERGNE, André VALETTE, Harry HAMMERSCHMIDT, Pierre LAGARDE, Robert RIGAL, Jean LAPORTE, Marc VERMANDE, Jean-Michel COSTES, Guy LAFON, Gilbert AUDIGIE, Jean-Marie ROUSSIES, Jean-Pierre DUFOURCQ, Didier MONCANY.

Conseillers communautaires excusés :

Jean-Claude ISSERTES, Eric AMADIEU, Christian VENRIES, Véronique GUILLON, Christian ROUSSIES, Michel LEROUX, Jean-Claude LAFON.

Secrétaire de séance :

Dominique CANAL.

Date de la convocation :

24 juin 2016

Nombre de conseillers :

EN EXERCICE : 24

PRESENTS : 17

VOTANTS : 21 (1 pouvoir de Jean-Claude ISSERTES donné à Francis THERS, 1 pouvoir de Eric AMADIEU donné à Claudine RIGAL, 1 pouvoir de Michel LEROUX donné à Harry HAMMERSCHMIDT, 1 pouvoir de Jean Claude LAFON donné à Eliane LAVERGNE)

Objet de la délibération :

Lancement d'un plan climat air énergie territorial (PCAET)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Environnement et en particulier son article L. 222-26, les suivants R. 229-51 à R.221-56 sur le plan climat air énergie territorial (PCAET),

Considérant les opportunités de conforter et de renforcer la politique énergétique dans le Haut Ségala, et de développer une politique de lutte contre le changement climatique,

Considérant les possibilités d'actions pour réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre, réduire la dépendance énergétique du Haut Ségala et adapter le territoire aux impacts des changements climatiques,

Monsieur le Président rappelle que le plan climat air énergie territorial (PCAET) est un document-cadre de la politique énergétique et climatique d'un territoire, et qu'il s'élabore à l'échelle intercommunale. Il constitue un projet territorial de développement durable dont la finalité est la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire. Il doit être révisé tous les 6 ans.

Dans la continuité du programme de Territoire à Energie Positive porté par le Syndicat Pays de Figeac et animé par du personnel dédié, soutenu par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), il propose que la C.C. du Haut Ségala lance et mutualise cette démarche de PCAET avec la C.C. Grand Figeac.

Monsieur le Président précise que la PCAET est constitué de :

- un bilan d'émissions de gaz à effet de serre du territoire
- des objectifs stratégiques et opérationnels en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation au changement climatique ;

- un plan d'actions portant sur :
 - l'amélioration de l'efficacité énergétique
 - le développement coordonné des réseaux de distribution d'électricité, de gaz et de chaleur
 - l'augmentation de la production d'énergies renouvelables
 - la valorisation du potentiel d'énergie issue de la récupération
 - le développement du stockage et optimisation de la distribution d'énergie
 - le développement de territoires à énergie positive
 - la limitation des émissions de gaz à effet de serre
 - l'anticipation des impacts du changement climatique
 - la mobilité sobre et décarbonée
 - la maîtrise de la consommation d'énergie de l'éclairage public
 - le schéma directeur de développement de réseau de chaleur
 - la lutte contre la pollution atmosphérique
- un dispositif de suivi et d'évaluation.

Le PCAET est un document soumis à l'avis du Préfet de région, qui prend en compte le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE), le SCoT, et qui doit être pris en compte par le PLUi.

Le PCAET devra être établi en concertation avec des acteurs locaux. Le cahier des charges sera préalablement validé par l'ADEME. Les données des observatoires régionaux devront être réemployées.

Monsieur le Président précise que ce PCAET et son plan d'action devrait permettre à terme au territoire du Haut Ségala de déboucher sur un programme TEPOS.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le Conseil communautaire :

- Article 1 : **DECIDE** de lancer un plan climat air énergie territorial (PCAET) sur le territoire intercommunal du Haut Ségala, tel qu'il est décrit ci dessus,
- Article 2 : **DECIDE** de s'associer avec la C.C. Grand Figeac pour réaliser ce plan climat air énergie territorial,
- Article 3: **DECIDE** que les crédits budgétaires nécessaires seront inscrits au budget 2016.
- Article 4: **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes dispositions pour l'exécution de la présente délibération et à signer tous les documents nécessaires à son exécution.

Fait et délibéré le jour, mois et an que-dessus.

Le Président
Olivier BONNAUD



Rendu exécutoire le : 27/07/2016
Affiché le : 27/07/2016

Annexe 2 – Constitution des membres des COPIL & COTECH



Extrait du registre des
Délégations du Conseil du Grand - Figeac

Réunion du jeudi 22 décembre 2016

REÇU LE

26 DEC. 2016

SOUS-PREFECTURE
FIGEAC

Le jeudi 22 décembre 2016 à 17 heures, se sont réunis à CAMBES les membres du Conseil de la Communauté de Communes sur la convocation qui leur a été adressée le vendredi 16 décembre 2016, conformément aux articles L.5211-1 et L.5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Etaients présents, les délégués titulaires suivants :

Président la séance : Monsieur Martin MALVY, Président de la Communauté de Communes.

Mesdames : F. ANDRIEU, M. BENET-BAGREAU, C. BESSEDE, G. CAGNAC, N. DARGEEN, M. DELFOUR, N. FAURE, S. GARY, M. HIRONDELLE, A. IMBERT, F. LAFAGE, B. LAMPLE, A. LAPORTERIE, M. LARROQUE, M-C LLADOS, C. MARINHO, S. RAUFFET, C. SERCOMANENS.

Messieurs : J. ANDURAND, F. ARAQUE, R. AURIERES, P. BAHU, G. BALDY, G. BATHEROSSE, S. BERARD, J. BORZO, C. CAUDRON, B. CAVALERIE, J. COLDEFY, J. DALMON, D. DAYNAC, M. DELBOS, J-P DELMAS, M ; DELPECH, J. DURAND, J-P ESPEYSSE, C. FAURE, N. FAURE, C. GALY, R.GAREYTE, C. GENDROT, J-L GRIFFOUL, V. LABARTHE, C. LABLANQUIE, J-C LABORIE, J-M LABORIE, B. LACARRIERE, J. LAFON, M. LAVAYSSIERE, D. LEGRESY, S. LEPRETIRE, P. LEWICKI, G. MAGNE, A. MALFON, P. MARTINEZ, A. MELLINGER, J-L NAYRAC, B. NORMAND, A. ORTALO-MAGNE, J-P PFENNINGER, G. PLEIMPONT, G. ROUMIEUX, G. SEGALA, L-J SIRIEYS, A. SOTO, H. SZWED, F. TAPIE, H. TASTAYRE, J. TREMOULET.

Suppléants avec droit de vote (régulièrement désignés par un titulaire) : J-M PERALTA suppléant de L. ADAM, L. DESCARGUES suppléant de F. BERTOLDI, J. BOUDOU suppléante de A. DAUGA, D. ANDRIEU suppléant de J-C DELCLOUP, E. DUBARRY suppléant de P. DELLAC, T. LALAU suppléant de H. GRATIAS, H. SEGUIN suppléante de B. LABORIE, M-P FOURAIGNAN suppléante de J. VIROLE.

Pouvoirs : D. BOUISSOU à F. ANDRIEU, JP BRIANE à M-C LLADOS, J. CALVET à B. CAVALERIE, A. CASTEROT à J. DALMON, M. DELBOS à S. BERARD, G. PINEL à G. ROUMIEUX, F. PRADINES à S. RAUFFET, B. PRAT à H. SZWED.

Excusés ou absents : C. ALLIDIRES, D. BANCEL, E. BAUCHET, C. BERGES, M. BERTHOUMIEU, P. BROUQUI, A. CAPIERE, M-F COLOMB, B. DONADIEU, C. DUBOIS, H. EDDE, J-P ELIE, S. ERCOLI, A. FOGARIZZO, D. GENDRAS, P. GONTIER, A. GOUGET, J-C LACOMBE, M-C LUCIANI, J. LUTZ, R. MARCENAC, L. MARTIN, S. MASBOU, A. MATHIEU, E. REMUHS, M. TOURNEMINE, J-L VALLET.

Secrétaire de séance :

Nombre de conseillers en exercice : 113
Votants : 76 + 8 pouvoirs Pour : 84

Nombre de conseillers présents : 76
Contre : 0 Abstentions : 0

Délibération n°158/2016

13/ DEVELOPPEMENT DURABLE. Réalisation du PCAET Plan Climat Air Energie. Constitution du Comité de Pilotage et du Comité Technique. Convention ENEDIS. Rédigé par : Direction du Développement. Rapporteur : F. ARAQUE.

Le « Plan climat air énergie territorial (PCAET) » est un document-cadre de la politique énergétique et climatique d'un territoire. Il s'élabore à l'échelle intercommunale et constitue un projet territorial de développement durable dont la finalité est la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire.

Dans la continuité du programme de « Territoire à Energie Positive », le Grand-Figeac, par délibération en date du 30 juin 2016, a décidé :

- de lancer un plan climat air énergie territorial (PCAET) sur le territoire,
- de s'associer avec la Communauté de Communes du Haut Ségala pour réaliser ce PCAET,
- d'autoriser le Président à prendre toutes dispositions pour l'exécution de la présente et à signer tous les documents nécessaires à son exécution.

Les membres du Bureau communautaire en date du 29 novembre 2016 proposent de désigner les membres suivants :

Comité de pilotage

- Le Président et les Vice-présidents de la Communauté de Communes,
- 6 représentants de la commission communautaire de l'environnement (à désigner par la commission),
- Agents Grand-Figeac : Directeur Général des Services – Directrice du Pôle Développement - Chargé de mission « Transition Energétique », Directeur des Services Techniques,
- ARPE,
- ADEME,
- Région Occitanie,
- Conseils Départementaux Lot et Aveyron,
- Services de l'Etat : DDT, DREAL,
- Quercy Energies,
- Le Vice-président du PNR des Causses du Quercy chargé de l'environnement.

Comité technique

- Membres du comité de pilotage,
- Observatoires de l'énergie et de l'air (OREMIP / ORAMIP),
- FDEL,
- TIGF,
- Parc Naturel Régional des Causses du Quercy,
- Gestionnaires de réseau / Distributeurs d'énergie (Enedis, RTE, GRDF),
- SNCF,
- Chambres consulaires,
- ARS,
- Mécanic Vallée,
- Agence de l'Eau,
- Syded,
- Fermes de Figeac,
- SMBRC.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PCAET, ENEDIS, gestionnaire du Réseau Public de Distribution d'Electricité inscrit dans la dynamique des TEP cv, propose d'accompagner les projets par une prise en compte concertée des problématiques réseaux, par une localisation optimale des sites de production et de consommation.

Cela se traduirait par une convention qui aurait pour objectif de définir les modalités de collaboration entre Grand-Figeac et ENEDIS afin de faciliter la mise en œuvre des actions de transition énergétique.

Cette convention permettrait d'encadrer les échanges d'informations entre les parties afin de faciliter l'atteinte de ces objectifs en procédant à l'identification et à la valorisation des actions potentielles pouvant être menées par les parties, à savoir :

- Le dimensionnement global des réseaux de distribution électrique concernés par le TEPcv,
- Les sources de production renouvelables et leurs raccordements,
- La maîtrise de l'équilibre consommation – production d'électricité sur le territoire,
- Les données de consommations unitaires (territoires, bâtiments avant/après rénovations,...) et les éléments comparatifs d'efficacité énergétique,
- L'accès à la cartographie du réseau de distribution électrique,
- Les gains KWh obtenus du fait du TEPcv

Ceci étant exposé, il est proposé au Conseil Communautaire :

- **De valider la composition du comité de pilotage et du comité technique,**
- **D'autoriser le Président à signer la dite convention.**

Décision adoptée à l'unanimité.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an susdits
pour extrait certifié conforme
FIGEAC, le 23/12/2016

P/le Président,
Le Vice-président Délégué



André MELLINGER

Annexe 3 – Courrier d’information des modalités d’élaboration et de concertation du PCAET



Figeac, le 14 NOV. 2016

Le Président,

à

Monsieur Pascal MAILHOS
Préfet de Région
Préfecture de la Région Occitanie
Place Saint Etienne
31000 TOULOUSE

EXPÉDIÉ LE 15 NOV. 2016

Direction Du Développement

Affaire suivie par : Hervé TEYSSEDOU

S/C Isabelle BEAUPUY

Téléphone : 05.65.11.08.08.

Courriel : herve.teyssedou@grand-figeac.fr

Réf : HT/SS1009.2016.01

Objet : Elaboration d'un Plan Climat-Air-Energie Territorial.

Monsieur le Préfet,

Selon l'article R.229-53 du Code de l'Environnement et du Décret n° 2016-849 du 28 juin 2016 relatif au Plan climat-air-énergie territorial (PCAET), et conformément à la délibération ci-jointe n°114/2016 du Conseil de Communauté du 17 octobre 2016 du Grand-Figeac, j'ai l'honneur de vous informer de notre volonté d'élaborer sur notre territoire un PCAET dont les modalités consisteront à effectuer un diagnostic territorial complet relevant :

- o D'une évaluation de la consommation énergétique primaire du territoire et de son potentiel de réduction ;
- o D'une analyse de la consommation énergétique finale du territoire et du potentiel de réduction de celle-ci ;
- o D'un bilan des actions déjà réalisées sur le territoire, identification des acteurs locaux et de leurs champs d'action ;
- o D'un état de la production des énergies renouvelables sur le territoire et de leur potentiel de développement ;
- o De la présentation des réseaux de distribution et de transport d'électricité, de gaz et de chaleur, de leurs enjeux et une analyse des options de développement de ces réseaux ;
- o D'une estimation des émissions territoriales de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, ainsi qu'une analyse de leurs possibilités de réduction ;
- o D'une estimation de la séquestration nette de dioxyde de carbone et de ses possibilités de développement, mais aussi des potentiels de production et d'utilisations additionnelles de biomasse à usages autres qu'alimentaires ;
- o D'une évaluation des émissions de GES indirectes (en dehors du territoire) ;
- o D'une analyse de la vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique ;
- o Des données socioéconomiques locales ;
- o D'un diagramme de Sankey illustrant les flux énergétiques du territoire ;
- o D'une analyse du taux d'indépendance énergétique du territoire selon 3 grands usages (chaleur, électricité spécifique, mobilité) ;
- o D'une analyse de la vulnérabilité du territoire aux dépenses énergétiques.

Ce diagnostic permettra l'élaboration d'une stratégie territoriale adaptée et l'adoption par la Communauté de plans d'actions (interne à la Collectivité en lien avec son fonctionnement et externe, partagée avec les acteurs publics et privés locaux), ainsi que leur positionnement vis-à-vis du Schéma Régional Climat Air Energie, de la Stratégie Nationale Bas Carbone et du Schéma de Cohérence Territoriale.

Enfin, ce Plan fera l'objet d'une concertation large impliquant l'ensemble des institutions et acteurs locaux œuvrant pour les thématiques abordées, dès la présentation du diagnostic, lors de la définition de la stratégie territoriale et jusqu'à la finalisation du plan d'actions. A ce titre, nous vous inviterons à partager vos remarques et avis au cours des sessions de concertation.

En vous remerciant pour toute l'attention que vous porterez à notre démarche.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments distingués. *M. Malvy*

Le Président,

MALVY

Martin MALVY.

PJ : Délibération n° 114/2016 du 17 octobre 2016.

Copie : DCE/SI+

**Annexe 4 - Compte-rendu du Comité de Pilotage de Lancement du
20/12/2016**



Lancement du Plan Climat Air Energie Territorial

20 décembre 2016

Compte-rendu

Rédaction :

Hervé Teyssedou – Chargé de mission Transition énergétique – Grand Figeac –
herve.teyssedou@grand-figeac.fr

Nicolas Gayet – ARPE Midi-Pyrénées - gayet.n@arpe-mip.com

Relevés des échanges

Le futur EPCI du Grand Figeac- Haut Ségala – Balaguier d'Olt se lance dans la réalisation de son PCAET nouvelle génération, et constitue à ce titre une des premières expériences d'Occitanie en la matière. Lauréat du programme « Territoire à Energie Positive pour la croissance verte » (TEPcv) du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, ce travail à dimension territoriale est en pleine cohérence avec l'organisation, en septembre 2017, des Rencontres Nationales TEPOS à Figeac (pour lesquelles le PCAET devra être terminé).

Nouvelle formule des PCAET :

- Un guide¹ permet d'appréhender rapidement toutes ces évolutions, dont la plupart sont également présentées dans le diaporama projeté en séance ;
- La loi TECV² d'août 2015 impose les PCAET pour tous les EPCI de plus de 20 000 habitants, avec une date limite de réalisation fixée à fin 2018 ;
- Un décret³ et un arrêté⁴ détaillent le contenu et les modalités de réalisation des nouveaux PCAET ;
- Des textes de loi⁵ encadrent également la fourniture de données énergétiques aux territoires se lançant dans un PCAET. Ils concernent les gestionnaires de réseau (transport / distribution, gaz naturel / électricité), les réseaux de chaleur / froid et les produits pétroliers ;
- Les PCAET sont soumis⁶ à Evaluation Environnementale depuis août 2016 : il s'agira de cadrer sa réalisation avec l'Etat dès les premières étapes.

Volet agricole :

¹ Guide ADEME "Essentiel PCAET" : http://www.territoires-climat.ademe.fr/sites/default/files/ADEME_MEDDE_Essentiel_PCAET_2016.pdf

² : Loi TECV : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031044385&categorieLien=id>

³ : Décret PCAET : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032790960&categorieLien=id>

⁴ : Arrêté PCAET : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2016/8/4/DEV1622619A/jo>

⁵ Décret Mise à disposition : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2016/7/18/DEV1610081D/jo/texte>

Décret Confidentialité des données : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2016/7/18/DEV1610080D/jo/texte>

Arrêté secteur / date : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2016/7/18/DEV1610060A/jo/texte>

⁶ Ordonnance EE : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032966723&dateTexte=&categorieLien=id%20>

Décret EE : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033027297&categorieLien=id>

Le représentant de la CC du Haut Ségala s'interroge quant à la prise en compte de la dimension « production alimentaire » des activités agricoles locales dans le diagnostic initial, en lien avec les impacts du secteur agricole (faible contribution aux consommations énergétiques, fortes contributions aux émissions de GES). Bien que le PCAET ne couvre pas les aspects alimentaires, ces derniers seront naturellement pris en compte dans les analyses de potentiels de réduction. L'étude Clim'Agri prévue dans le cadre du programme TEPCv de la CC Haut Ségala alimentera le cas échéant les données du territoire sur cet aspect.

Récupération de données :

L'ARPE dispose, via l'OREMIP (<http://www.midipyrenees.fr/-OREMIP->), de données communales sur les consommations et productions énergétiques, émissions de GES. Il convient cependant de les compléter / comparer avec des données locales et/ou plus récentes, quantitatives et qualitatives, afin d'améliorer la qualité du diagnostic territorial.

Type de données	Description	Fournisseurs potentiels
Energie	Electricité : consommations et productions locales	RTE, ENEDIS (IRIS ou commune)
	Gaz naturel : consommations et productions locales	TIGF, GrDF (IRIS ou commune)
	Produits pétroliers	Distributeurs (maille départementale)
	Réseaux transport / distribution (état des lieux, enjeux et perspectives de développement)	FDEL, ENEDIS, GrDF
	Réseaux chaleur / froid	SYDED
Démarches locales	Plans, schémas, programmes locaux (urbanisme, transport, habitat, forêt, ...) : SCoT, PLUi, OPAH, PDM, ...	DDT, Département, Collectivités, Quercy Energies, PNRCQ
Dynamiques existantes	Démarches AEC ⁷ chez les collectivités : Agenda 21, PCET volontaire, gestion de patrimoine, etc.	Quercy Energies (CEP), collectivités, Départements (46,12), PNRCQ
	Démarches AEC chez les particuliers	Quercy Energies (EIE), collectivités, DDT, Département, PNRCQ
	Acteurs divers (citoyens, associations, etc.) impliqués dans une démarche AEC	Collectivités, Quercy Energies, PNRCQ
Entreprises	Agriculture locale	Chambre d'Agriculture, FDCUMA, Quercy Energies
	Démarches AEC dans les entreprises	Chambre de Commerce et d'Industrie, Quercy Energies
		Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Quercy Energies

La communauté de communes reste l'interface entre les acteurs locaux fournisseurs de données et l'ARPE, via Hervé Teyssedou (herve.teyssedou@grand-figeac.fr / 05.65.11.08.08), chargé de mission Transition Énergétique du pôle Développement du Grand Figeac.

Mobilisation des acteurs locaux :

Bien que les COPIL et COTEC soient mobilisés à chaque étape, l'ensemble des acteurs locaux ne seront mobilisés qu'à 2 reprises :

⁷ AEC : Air Energie Climat

- Présentation du diagnostic et des premiers éléments de stratégie territoriale : validation du diagnostic, échanges sur la stratégie territoriale, identification de premières actions et partenariats ;
- Plan d'actions : validation / modification du plan d'actions, mise en place des partenariats.

Il convient d'engager dès maintenant l'identification et la mobilisation des acteurs locaux.

Une fiche type est proposée ci-dessous. Elle pourra servir dans un premier temps à la compilation des acteurs locaux pour le panorama des acteurs. Elle servira ensuite à ces mêmes acteurs pour faire des contributions aux travaux du PCAET : il s'agira de la remplir préalablement aux 2 sessions évoquées précédemment.

Une convergence des travaux doit être également trouvée avec l'organisation des Rencontres Nationales TEPOS en 2017.

Exemple provisoire de fiche :

Acteur Air Energie Climat	
Qualité	Citoyen, association, entreprise, collectivités, etc.
Nom	
Coordonnées (tél, mail adresse)	
Territoire d'intervention	
Actions déjà mises en place ou en cours de réalisation	
Actions envisagées pour le futur	
Partenariats envisagés	
Lien avec la démarche PCAET de la CC	
Lien avec les Rencontres TEPOS 2017	
Commentaires et suggestions	

Prochaines échéances retenues

02/03/2017 : présentation du diagnostic territorial



Objet : Lancement PCAET
Mardi 20 décembre 2016 à 10h30

Maison de l'Intercommunalité – 35, allées Victor Hugo
Grande salle de réunion – 2^{ème} étage

FEUILLE DE PRESENCE

PRENOM - NOM	COMMUNE OU ORGANISME	SIGNATURE
Jean-luc NATRAE	VP Grand Figéac	
Bernard LANGE	VILLE FIGÉAC de l'Église	
J. Picove ESPEYSSE	VP G rd FIGÉAC	
J. Claude LABORIE	VP G Figéac	
Alexandre ALBERT-AGUILAR	Coordinateur AS G rd Figéac	
Isabelle BEAUPUY	G rd Figéac	
Fausto ARAQUÉ	G Figéac	
LAPORTE Jean	CCMS.	
GAYET Nicolas	ARPE	
DAN Emmanuel	ARPE	
Bourseary Laurent	DDT 46	
Caillet Julien	Quercy Emergies	
Alber DUBREU	Quercy Emergies	
André MELLINGER	1 ^{er} UPGF	
Hervé TEYSSEDER	Grand Figéac	



Objet : Lancement PCAET

Mardi 20 décembre 2016 à 14 heures

Maison de l'Intercommunalité - 35, allées Victor Hugo
Grande salle de réunion - 2^{ème} étage

FEUILLE DE PRESENCE

PRENOM - NOM	COMMUNE OU ORGANISME	SIGNATURE
Laurent CAUSSE	Ferme de Ripèze	
RAUFFET Sylvie	chambre d'agriculture du Lot	
Didier PRUVOST	Emedis	
Jean-Clair FAYOLLE	FDEL	
Jean Pierre BOUCHARD	Quercy Energies	
Alexandre ALBERT-AGUILAR	coordonateur CLS Grand-Figenc	
Albert BLOND	GRIF	
Bernard CAMY	Ville Figenc de Adjoint	
Stéphane TAGOT	Sydel du Lot	
Fausto ARAQUÉ	V/P GF	
Nani TOUSSAOU	Grand Figenc	
Laurent BOUSCAROY	DDT 46	
J.P. ESPEYSSE	VP G ^d FIGENC	
J.C. LABORIE	VP GF Figenc	
Jean-Luc NARINE	VP. Grand Figenc	
Alban ROBERT	Quercy Energies	
Julien Caillé	"	
Emmanuel DAVID	ADERNE	
Sabine BEAUPUY	Grand Figenc	

Annexe 5 – Comptes-rendus des ateliers de concertation de décembre 2017



Figeac, le 15 janvier 2018

PLAN CLIMAT AIR-ENERGIE TERRITORIAL

Direction Du Développement
Service du Développement Durable
Affaire suivie par : Herbé Teyssedou
Téléphone : 05.65.1108.08.
Courriel : herve.teyssedou@grand-figeac.fr

Objet : Compte-rendu de la 1^{ère} réunion de concertation du groupe de travail « Energies renouvelables » du 11 décembre 2017.

I. ORDRE DU JOUR

- Présentation du diagnostic climat-air-énergie territorial ;
- Jeu de projection thématique à l'horizon 2050 ;
- Elaboration de la stratégie territoriale et définition des objectifs ;

II. COMPTE-RENDU

Préambule : tour de table des présents.

1. Introduction et contexte

La Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) du 17 août 2015 consacre son titre 8 à « La transition énergétique dans les territoires ». Le lieu de l'action est défini : le territoire, là où sont réunis tous les acteurs, élus, citoyens, entreprises, associations...

Synonyme de développement économique, d'attractivité et de qualité de vie, la stratégie climat-air-énergie du Grand-Figeac se veut cohérente et ambitieuse.

Au-delà de la mise en place administrative et technique du PCAET, sa mise en œuvre repose sur un socle : celui de la concertation associant les acteurs du territoire.

Ainsi, les ateliers de concertation proposés par le Grand-Figeac et répartis selon des thématiques porteuses de sens (énergies renouvelables, bâtiments & aménagement durable, mobilité, économie & consommation, agriculture & forêt) permettent à tous de participer à la co-construction de l'outil stratégique de développement durable du territoire, le PCAET.

2. Présentation du diagnostic air-énergie-climat du territoire

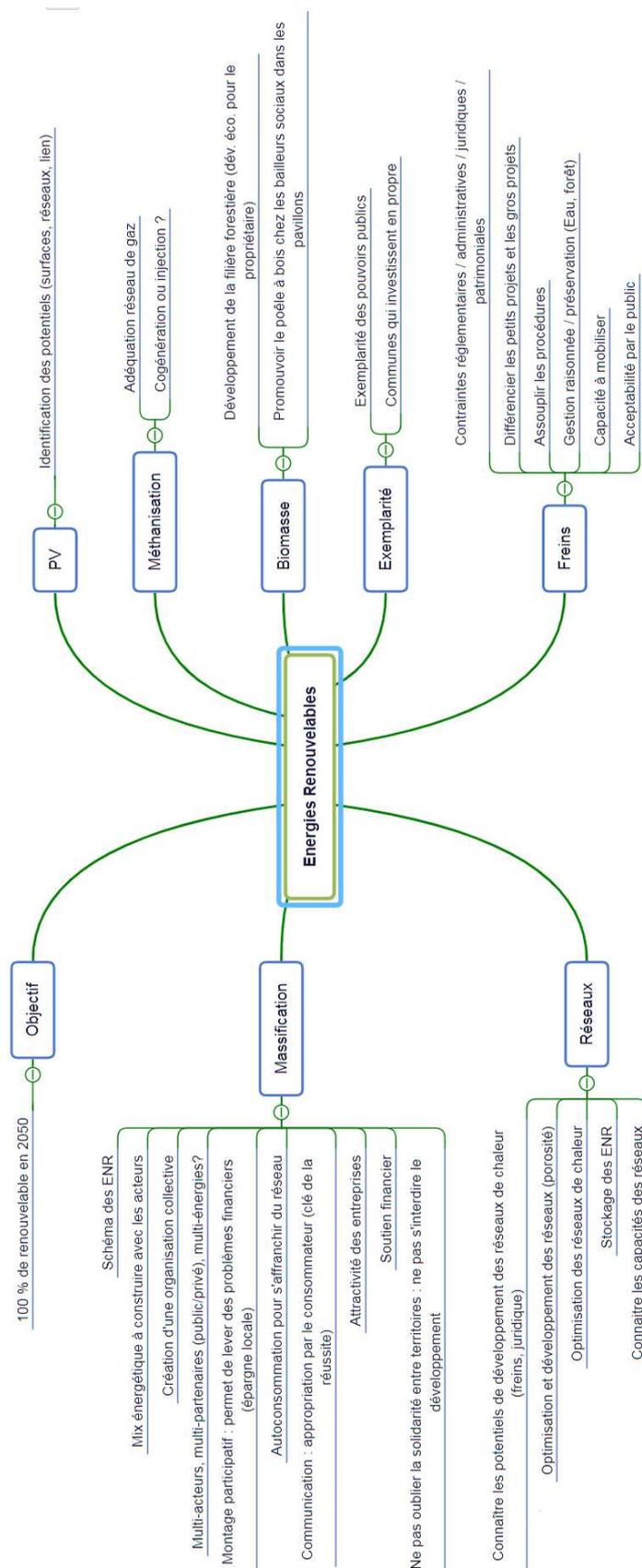
Voir Diaporama projeté en pièce jointe du présent CR.

3. Jeu de projection thématique à l'horizon 2050

La projection thématique a consisté à travailler en groupes réduits au sein du groupe de travail et poursuivait les objectifs suivants :

- ➔ Construire une vision collective positive de ce que pourrait être un territoire qui a réussi l'atteinte des objectifs du PCAET.
- ➔ Identifier les gains au changement et les conditions facilitantes du changement.
- ➔ Appréhender ce qui dépend du territoire et ce qui ne l'est pas.
- ➔ Partager les représentations du territoire, les usages, les ressources et les acteurs.

Les contributions des participants sont retranscrites selon le schéma ci-dessous :



4. Exercice de brainstorming pour la construction du projet de plan d'actions

L'exercice de brainstorming sur les actions qui seraient à mettre en place pour construire un programme d'actions ambitieux et réaliste est retranscrit selon le tableau ci-dessous :

Sous-thème	Titre Action	Pilote de l'Action
Cadre stratégique	Elaborer et animer un schéma des ENR (potentialité, préservation de l'environnement, ...)	Collectivités, syndicats (collectif ADE)
Réseau électrique	Développement et structuration des réseaux - Réseau intelligent	Enedis
	Développer les équipements (réseaux gaz, turbine,...) Optimiser et renforcer les réseaux (postes sources)	Fournisseurs Multi-acteurs
Autonomie énergétique	Engager des projets de rénovation et de construction allant vers l'autonomie	Le Grand Figeac + Communes
Collectif	Création ou soutien d'un (ou des) opérateur(s) énergétique(s) + mobilisation des acteurs locaux (financement, portage d'actions, ...)	Ex. de Figeac ENR, SYDED, ...
Communication	Information / lutte contre la malinformation pour faciliter l'acceptabilité des projets d'ENR (paysage en transition, lutte contre Actions de communication auprès des écoles, des habitants)	Pouvoirs public, Elus, Intérêts général (assos)
Réglementation	Produire des documents d'urbanisme favorables à l'incitation (PLU, PLUi) tout en préservant les ressources (trame verte, trame bleue).	Le Grand Figeac + Communes
Accompagnement /Soutien	Accompagnement des porteurs de projet - Faciliter les projets à voir le jour	Etat, DDT, Pôle ENR
	Créer un fonds de soutien (aides ou déduction...); indexation de la taxe foncière	Pouvoirs publics
	Soutien au montage des projets participatifs pour les amorcer	Etat + collectivités
Production PV	Identification des gisements et zones d'implantations (surfaces disponibles (toitures, friches), présence des réseaux, politiques locales (PLUi, ...)) via une cartographie	La collectivité + FDEL
	Equiper des toitures publiques (exemple : une toiture par commune) : opérateur local	Figeac ENR, collectivité (sociétaire)
Biomasse	Mobilisation de la ressource (infrastructures et outils)	Public et/ou Privé, SCIC BEL, CNPF
	Développement de la filière (production)	
	Poursuivre les aides forestières et mettre en place la charte forestière pour exploiter ses ressources (40% de l'espace territorial)	CRPF + propriétaires (+ de 200) + collectivités
Biogaz	Injection dans le réseau - Assistance technique	GRDF, Collectivité propriétaire du réseau, Région Occitanie
Mobilité	Faire évoluer les véhicules du SMIRTOM vers l'électromobilité	SMIRTOM
	Développement des bornes de recharges (entreprise - domaine public, exemplarité de la collectivité)	FDEL, CCI, Collectivité

5. Participants aux ateliers



Objet : Plan Climat Air Energie Territorial
« Réunion de concertation du groupe de travail Energies Renouvelables »

Lundi 11 décembre 2017 à 09h00

Maison de l'intercommunalité - 35, allées Victor Hugo - 46100 Figeac
 Grande salle de réunion - 2^{ème} étage

FEUILLE DE PRESENCE

PRENOM - NOM	COORDONNEES Mail, téléphone	COMMUNE OU ORGANISME	SIGNATURE
Yves FAURE	063009 06 81 Favre.y@wanadoo.fr	CAUSSE ET DIEGE	
Pacot Alain	076130 4646 alain.pacot@grand-figeac.fr	Gard Figeac	
Philippe BAGEAUX	072147 2601 philippe.bageaux@albiant.fr	Celanotte	
Thierry FAYOL	06.61.21.26.72 thierry.fayol@grdf.fr	GRDF	
Naïté QUINN DUNCAN	naite@perc-cause-du-quercy.org	Parc Cause-du-Quercy	
TISSOT Bernard	btissot@sydolot.fr	SYDOLO	
Meryl PARISSI	meryl.pariisi@figeacurs.fr	FIGEACURS	
SOTO Antoine	ansoto@laposte.net	Grand Figeac	
Vieules Philippe	philippe.vieules@grand-figeac.fr	Grand Figeac	
S. Clair FAYOLLE	direction@fdcl.fr	FDCL	
Jacques ANDREUCCI	jacques.andreucci@wanadoo.fr	ATAC	
Stéphanie BEAUPUY	stephanie.beaupuy@wanadoo.fr	Grand Figeac	
Alvine CHERPÉALI	alvine.cherpeali@grand-figeac.fr	CC Grand Figeac	
Mathieu COBRIÉ	mathieu.cobrie@id.gouv.fr	DDT46/DD	
Laurant BOUSCAY	laurant.bouscay@lefigeac.fr	DDT46/DD	
Alben BOUTON	alben.bouton@quercy-energies.fr	Quercy Energies	
Julien CAILLÉ	julien.caille@quercy-energies.fr	Quercy Energies	



Objet : Plan Climat Air Energie Territorial
« Réunion de concertation du groupe de travail Energies Renouvelables »

Lundi 11 décembre 2017 à 09h00

Maison de l'intercommunalité – 35, allées Victor Hugo – 46100 Figeac
Grande salle de réunion – 2^{ème} étage

FEUILLE DE PRESENCE

PRENOM - NOM	COORDONNEES Mail, téléphone	COMMUNE OU ORGANISME	SIGNATURE
François ARAQUÉ		V/P GF	
Marc REYSSOU		GF	
Colette VILRS	colette.vilrs@wanadoo.fr	St Sulpice GF	

III. PROCHAINE REUNION

La date de la prochaine réunion de concertation du groupe de travail « Energies renouvelables » est fixée au **mercredi 7 février 2018 à 14h00** (dans la grande salle de réunion des locaux du Grand-Figeac - 35 allées Victor Hugo à Figeac).

IV. PIECE JOINTE

Diaporama de présentation du diagnostic air-énergie-climat territorial.



Figeac, le 15 janvier 2018

PLAN CLIMAT AIR-ENERGIE TERRITORIAL

Direction Du Développement
Service du Développement Durable
Affaire suivie par : Herbé Teyssedou
Téléphone : 05.65.1108.08.
Courriel : herve.teyssedou@grand-figeac.fr

Objet : Compte-rendu de la 1^{ère} réunion de concertation du groupe de travail « Agriculture & Forêt » du 11 décembre 2017.

I. ORDRE DU JOUR

- Présentation du diagnostic climat-air-énergie territorial ;
- Jeu de projection thématique à l'horizon 2050 ;
- Elaboration de la stratégie territoriale et définition des objectifs ;

II. COMPTE-RENDU

Préambule : tour de table des présents.

1. Introduction et contexte

La Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) du 17 août 2015 consacre son titre 8 à « La transition énergétique dans les territoires ». Le lieu de l'action est défini : le territoire, là où sont réunis tous les acteurs, élus, citoyens, entreprises, associations...

Synonyme de développement économique, d'attractivité et de qualité de vie, la stratégie climat-air-énergie du Grand-Figeac se veut cohérente et ambitieuse.

Au-delà de la mise en place administrative et technique du PCAET, sa mise en œuvre repose sur un socle : celui de la concertation associant les acteurs du territoire.

Ainsi, les ateliers de concertation proposés par le Grand-Figeac et répartis selon des thématiques porteuses de sens (énergies renouvelables, bâtiments & aménagement durable, mobilité, économie & consommation, agriculture & forêt) permettent à tous de participer à la co-construction de l'outil stratégique de développement durable du territoire, le PCAET.

2. Présentation du diagnostic air-énergie-climat du territoire

Voir Diaporama projeté en pièce jointe du présent CR.

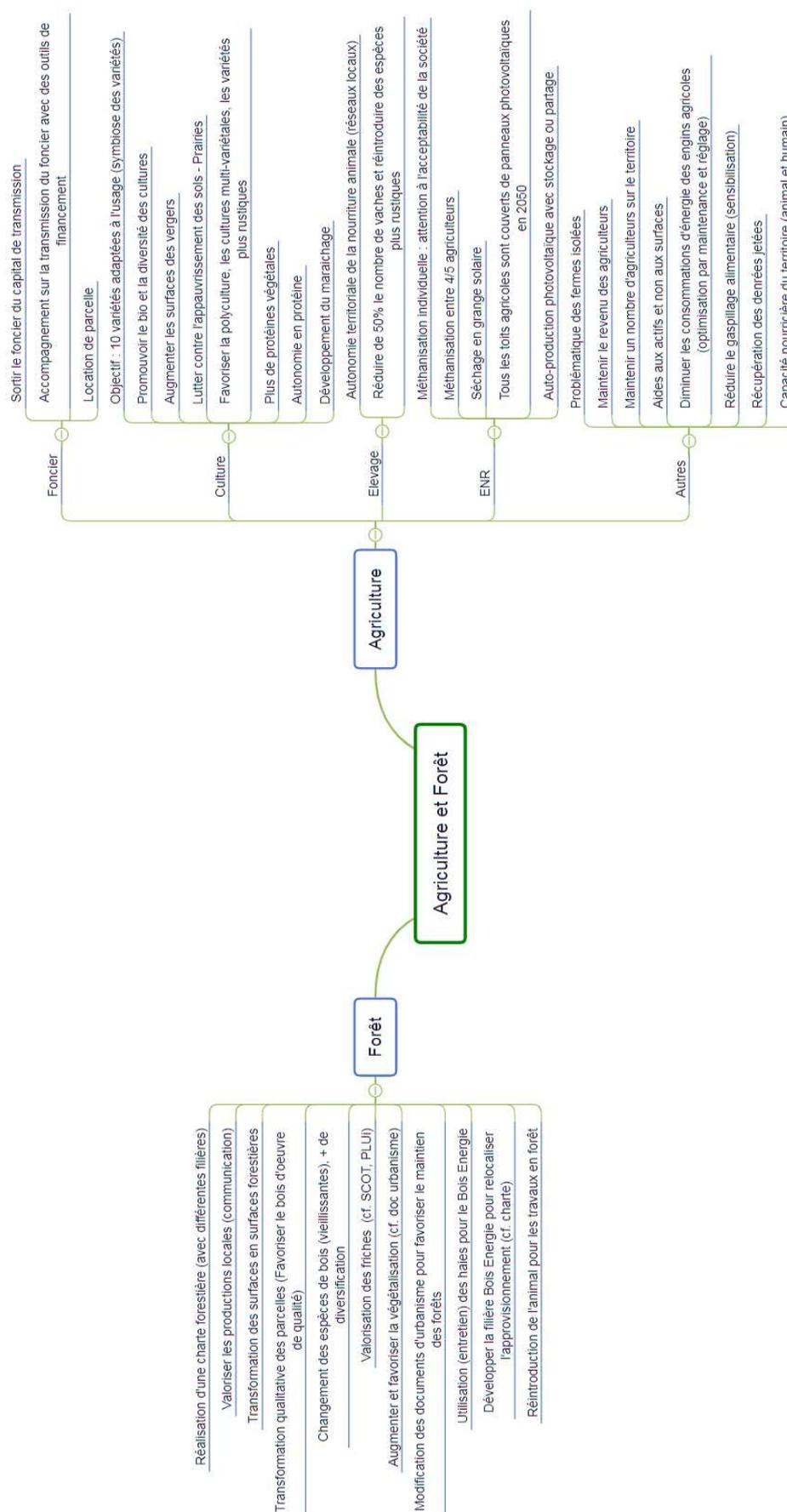
3. Jeu de projection thématique à l'horizon 2050

La projection thématique a consisté à travailler en groupes réduits au sein du groupe de travail et poursuivait les objectifs suivants :

- ➔ Construire une vision collective positive de ce que pourrait être un territoire qui a réussi l'atteinte des objectifs du PCAET.

- ➔ Identifier les gains au changement et les conditions facilitantes du changement.
- ➔ Appréhender ce qui dépend du territoire et ce qui ne l'est pas.
- ➔ Partager les représentations du territoire, les usages, les ressources et les acteurs.

Les contributions des participants sont retranscrites selon le schéma ci-dessous :



4. Exercice de brainstorming pour la construction du projet de plan d'actions

L'exercice de brainstorming sur les actions qui seraient à mettre en place pour construire un programme d'actions ambitieux et réaliste est retranscrit selon le tableau ci-dessous :

Sous-thème	Titre Action	Pilote de l'Action
Bois énergie	Encourager (financement) l'installation des chaudières bois et réseaux de chaleur. Cible : collectivités, entreprises, exploitations agricoles,...	SYDED, Quercy Energie, SCIC BEL
La forêt	Poursuivre les actions de développement de la gestion forestière (parcelles existantes et abandonnées, mode d'exploitation)	Centre national de la propriété forestière (CRPF), Groupement Forestier (GF -aides), entreprises
La Charte forestière	Afin de développer les filières locales (bois de chauffage, construction, ameublement, ...)	iutce profession
Planification	Promouvoir le bois dans la construction (via les PLUI, adaptation de la réglementation (urbanisme)). Intégrer une obligation minimum de bois/paille dans les plans et programmes	GF et communes
Alimentation	Plan d'alimentation territorial	Communauté de communes du Grand Figeac (pilote) + acteurs du territoire (large)
Transmission	Réflexion/Expérimentation sur la transmission agricole (avec outils) : faire venir des agriculteurs de l'extérieur du territoire, cf. "translation" de Terre de lien	Chambre d'agriculture, Association ADEAR
	Sensibilisation - Formation aux "aspects psychologiques" de la transmission par les cédants. (objectif : permettre la reprise) Réunion agricultures	Association pour le Développement par la Formation des Projets, Acteurs et Territoires (Adefpat)
Changement de pratique	Favoriser les changements de pratique par des Rencontres bout-de-champs (porte d'entrée par l'alimentation et par la collectivité) Financement de l'animation	Chambre d'agriculture, Association Bio46
Alimentation	Financement d'une animation pour mobiliser le secteur de l'agriculture	Parc Naturel Régional, Région Occitanie
Eau	Favoriser la récupération d'eau de pluie	?

5. Participants aux ateliers



Objet : Plan Climat Air Energie Territorial
« Réunion de concertation du groupe de travail Agriculture & Forêt »

Lundi 11 décembre 2017 à 14h00

Maison de l'intercommunalité - 35, allées Victor Hugo - 46100 Figeac
Grande salle de réunion - 2^{ème} étage

FEUILLE DE PRESENCE

PRENOM - NOM	COORDONNEES Mail, téléphone	COMMUNE OU ORGANISME	SIGNATURE
MARCHEL Michel	metm.marchel@ymzail.com	Cetef 46	[Signature]
Christelle LACOMBE	c.lacombe@bt.chambagri.fr	Chambre d'Agriculture	[Signature]
FAVRE Yves	FAVRE Y @ wanadoo.fr	CAUSE S D IEGE GF	[Signature]
BREYSSE Philippe	philippe.breysse@alliance46.fr	Coopérative forestière AFB	[Signature]
MASBOU Nathaniel	masbou@wanadoo.fr	Bio 46	[Signature]
Marie LESTRADE	marie.lestrade@cpfr.fr	CRPF	[Signature]
Océlette VIARD	oceleto.viard@wanadoo.fr	St. Sulpice GF	[Signature]
J. Pierre ESPEYSSE		VP Agriculture GF	[Signature]
Jean LAPORTE	jean.laporte@wanadoo.fr	VP. Sautou, NE-	[Signature]
Dominique Riviez	dominique.riviez@fermeafigeac.com	Ferme de Figeac	[Signature]
Stéphanie BEAUFAY		Grand Figeac	[Signature]
Aline CHERBEAU	aline.cherbeau@grand-figeac.fr	CC GRAND FIGEAC	[Signature]
Fausto ARAQUIÉ		GF -	[Signature]

III. PROCHAINE REUNION

La date de la prochaine réunion de concertation du groupe de travail « Agriculture & Forêt » est fixée au **jeudi 8 février 2018 à 09h00** (dans la grande salle de réunion des locaux du Grand-Figeac - 35 allées Victor Hugo à Figeac).

IV. PIECE JOINTE

Diaporama de présentation du diagnostic air-énergie-climat territorial.



Figeac, le 15 janvier 2018

PLAN CLIMAT AIR-ENERGIE TERRITORIAL

Direction Du Développement
Service du Développement Durable
Affaire suivie par : Herbé Teyssedou
Téléphone : 05.65.1108.08.
Courriel : herve.teyssedou@grand-figeac.fr

Objet : Compte-rendu de la 1^{ère} réunion de concertation du groupe de travail « Bâtiments & Aménagement durable » du 14 décembre 2017.

I. ORDRE DU JOUR

- Présentation du diagnostic climat-air-énergie territorial ;
- Jeu de projection thématique à l'horizon 2050 ;
- Elaboration de la stratégie territoriale et définition des objectifs ;

II. COMPTE-RENDU

Préambule : tour de table des présents.

1. Introduction et contexte

La Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) du 17 août 2015 consacre son titre 8 à « La transition énergétique dans les territoires ». Le lieu de l'action est défini : le territoire, là où sont réunis tous les acteurs, élus, citoyens, entreprises, associations...

Synonyme de développement économique, d'attractivité et de qualité de vie, la stratégie climat-air-énergie du Grand-Figeac se veut cohérente et ambitieuse.

Au-delà de la mise en place administrative et technique du PCAET, sa mise en œuvre repose sur un socle : celui de la concertation associant les acteurs du territoire.

Ainsi, les ateliers de concertation proposés par le Grand-Figeac et répartis selon des thématiques porteuses de sens (énergies renouvelables, bâtiments & aménagement durable, mobilité, économie & consommation, agriculture & forêt) permettent à tous de participer à la co-construction de l'outil stratégique de développement durable du territoire, le PCAET.

2. Présentation du diagnostic air-énergie-climat du territoire

Voir Diaporama projeté en pièce jointe du présent CR.

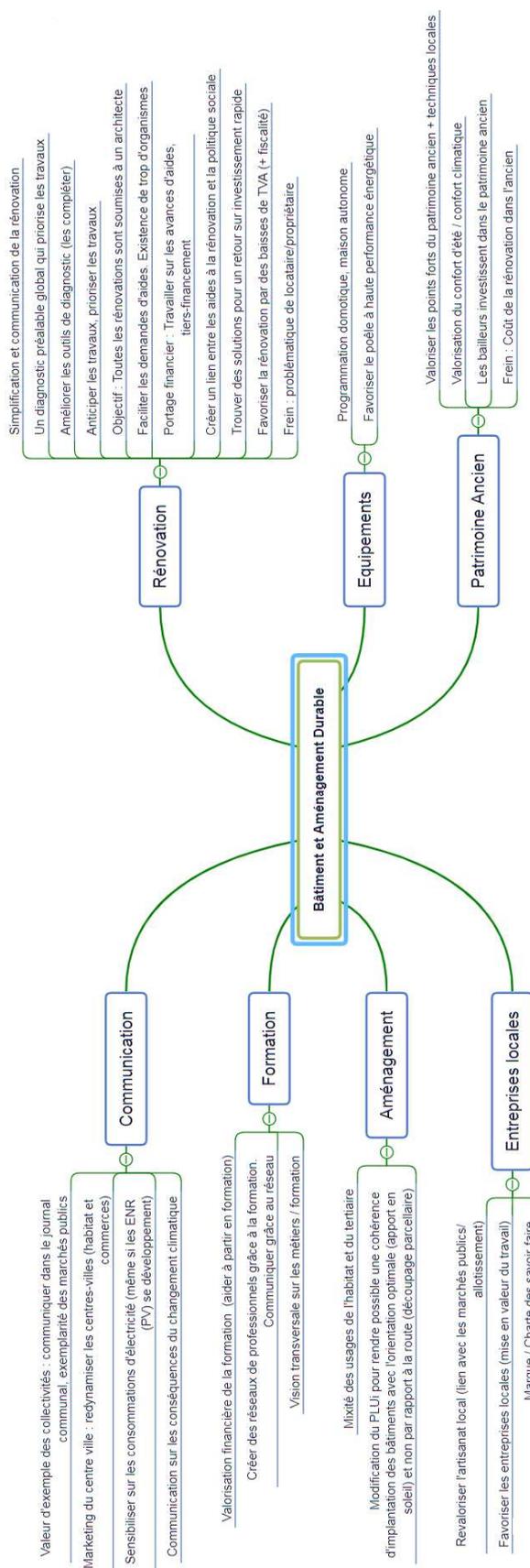
3. Jeu de projection thématique à l'horizon 2050

La projection thématique a consisté à travailler en groupes réduits au sein du groupe de travail et poursuivait les objectifs suivants :

- ➔ Construire une vision collective positive de ce que pourrait être un territoire qui a réussi l'atteinte des objectifs du PCAET.

- ➔ Identifier les gains au changement et les conditions facilitantes du changement.
- ➔ Appréhender ce qui dépend du territoire et ce qui ne l'est pas.
- ➔ Partager les représentations du territoire, les usages, les ressources et les acteurs.

Les contributions des participants sont retranscrites selon le schéma ci-dessous :



4. Exercice de brainstorming pour la construction du projet de plan d'actions

L'exercice de brainstorming sur les actions qui seraient à mettre en place pour construire un programme d'actions ambitieux et réaliste est retranscrit selon le tableau ci-dessous :

Sous-thème	Titre Action	Pilote de l'Action
Formation	Méthodologie d'appréhension du bâtiment	
	Valoriser et aider financièrement les acteurs (maître d'ouvrage et artisans) à partir en formation	CAPEB/FFB/CMA, Fonds de formation
	Obtenir des formations spécifiques à l'habitat pour les artisans et les diagnostiqueurs	Syndicats organisations professionnelles, Réglementation
Fiscalité	Travailler sur l'harmonisation de la fiscalité avec l'Etat	CABEP/FFB/CMA
Diagnostic	Travailler sur la qualité des diagnostics en cohérence avec le bâtiment concerné et en accompagnement du projet (parcours de travaux).	
	Aller vers un diagnostic de projet	
	Mettre en place des diagnostics avec évaluation des coûts et retour sur investissement	Syndicats organisations professionnelles, Réglementation
Communication	Sensibiliser les habitants : aides, organismes, réseaux des artisans locaux. (visites Quercy Energie, CAUE).	Collectivité+acteurs+porteurs de projets
	Créer une synergie entre les porteurs de projets et les acteurs du bâtiment.	
	Prise de conscience par la communication (dans les écoles).	Collectivité locale, éducation nationale, citoyen.
	Formation sur les conséquences du changement climatique	

5. Participants aux ateliers



Objet : Plan Climat Air Energie Territorial
 « Réunion de concertation du groupe de travail
 Bâtiments & Aménagement durable »

Jeudi 14 décembre 2017 à 09h00

Maison de l'Intercommunalité - 35, allées Victor Hugo - 46100 Figeac
 Grande salle de réunion - 2^{ème} étage

FEUILLE DE PRESENCE

PRENOM - NOM	COORDONNEES Mail, téléphone	COMMUNE OU ORGANISME	SIGNATURE	
Ingrid BRAVARD	i-bravard@polygone-sa.fr 06 12 81 31 46	POLYGONE SAUVHUY		
Yves FAURE	Faurey@wanadoo.fr	GRUPES D'IFGE		
Alexis VALENTIN	avalentin@yuhit.fr	GF		
Pasilla MALAGUTTI	pasilla-malagutti@ville-figeac.fr	Pairie de figeac - service patrimoine		
Jean Resseguier	jean.resseguier@st-jean.org	DDT 46		
Laurence Carville	laurence.carville@pays-de-figeac.fr	Grand Figeac		
Marie QUIN DUNCAN	mqquin@pays-de-figeac.fr	du-quercy.org PNRQC		
François ARAQUE		VIP GF	Excuse	
Isabelle BEAUVY		GF	Excuse	
Keré TEYSSEOU	kerere@wanadoo.fr	GF		
Alain ANTHIEU	anthieu@wanadoo.fr	GF		
HOU BRON François	frh-bron@wanadoo.fr			
CONSTENSOU Laura	constensou.laura@gmail.com	Syndicat des Zreluctes du LOT		
VIAJARD Brichilde	vijard.br@wanadoo.fr			
Colette VIARD	colette.viard@wanadoo.fr		AFPE Occitane S. Bulpin GF	

III. PROCHAINE REUNION

La date de la prochaine réunion de concertation du groupe de travail « Bâtiments & Aménagement durable » est fixée au **mercredi 7 février 2018 à 09h00** (dans la grande salle de réunion des locaux du Grand-Figeac - 35 allées Victor Hugo à Figeac).

IV. PIECE JOINTE

Diaporama de présentation du diagnostic air-énergie-climat territorial.



Figeac, le 15 janvier 2018

PLAN CLIMAT AIR-ENERGIE TERRITORIAL

Direction Du Développement
Service du Développement Durable
Affaire suivie par : Herbé Teyssedou
Téléphone : 05.65.1108.08.
Courriel : herve.teyssedou@grand-figeac.fr

Objet : Compte-rendu de la 1^{ère} réunion de concertation du groupe de travail « Mobilité » du 14 décembre 2017.

I. ORDRE DU JOUR

- Présentation du diagnostic climat-air-énergie territorial ;
- Jeu de projection thématique à l'horizon 2050 ;
- Elaboration de la stratégie territoriale et définition des objectifs ;

II. COMPTE-RENDU

Préambule : tour de table des présents.

1. Introduction et contexte

La Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) du 17 août 2015 consacre son titre 8 à « La transition énergétique dans les territoires ». Le lieu de l'action est défini : le territoire, là où sont réunis tous les acteurs, élus, citoyens, entreprises, associations...

Synonyme de développement économique, d'attractivité et de qualité de vie, la stratégie climat-air-énergie du Grand-Figeac se veut cohérente et ambitieuse.

Au-delà de la mise en place administrative et technique du PCAET, sa mise en œuvre repose sur un socle : celui de la concertation associant les acteurs du territoire.

Ainsi, les ateliers de concertation proposés par le Grand-Figeac et répartis selon des thématiques porteuses de sens (énergies renouvelables, bâtiments & aménagement durable, mobilité, économie & consommation, agriculture & forêt) permettent à tous de participer à la co-construction de l'outil stratégique de développement durable du territoire, le PCAET.

2. Présentation du diagnostic air-énergie-climat du territoire

Voir Diaporama projeté en pièce jointe du présent CR.

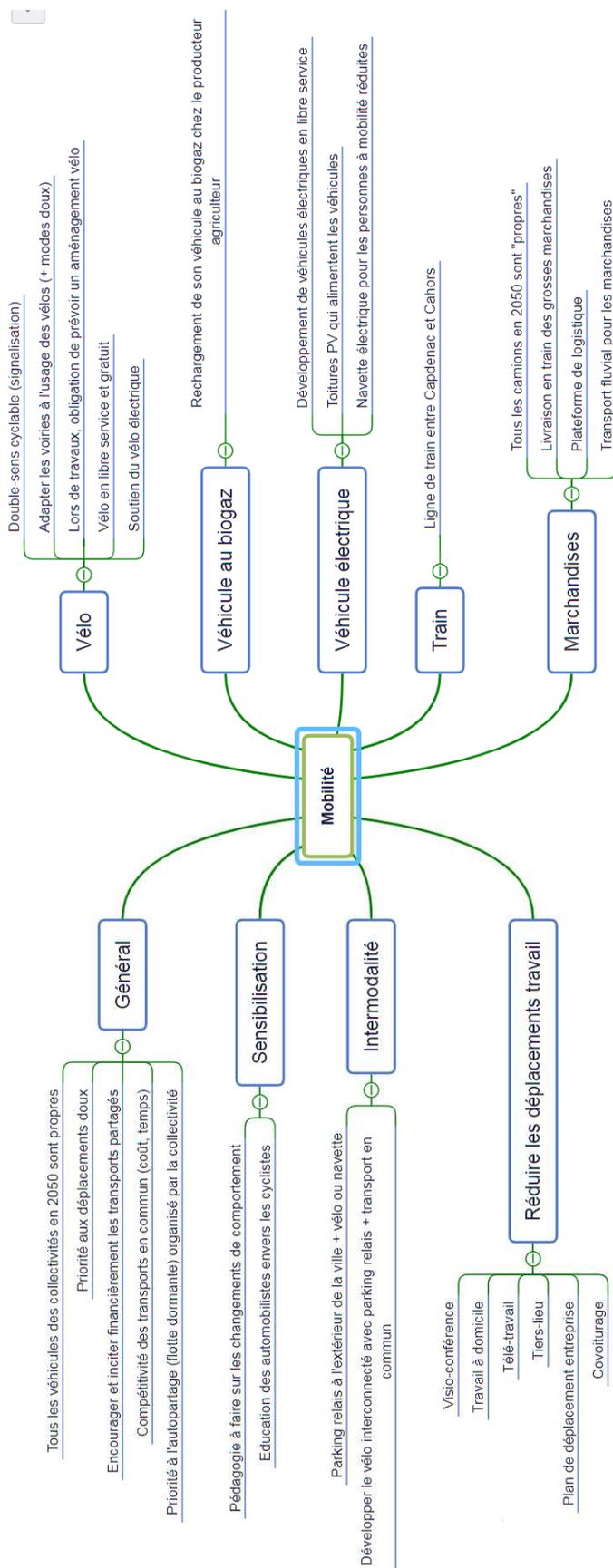
3. Jeu de projection thématique à l'horizon 2050

La projection thématique a consisté à travailler en groupes réduits au sein du groupe de travail et poursuivait les objectifs suivants :

- ➔ Construire une vision collective positive de ce que pourrait être un territoire qui a réussi l'atteinte des objectifs du PCAET.

- ➔ Identifier les gains au changement et les conditions facilitantes du changement.
- ➔ Appréhender ce qui dépend du territoire et ce qui ne l'est pas.
- ➔ Partager les représentations du territoire, les usages, les ressources et les acteurs.

Les contributions des participants sont retranscrites selon le schéma ci-dessous :



4. Exercice de brainstorming pour la construction du projet de plan d'actions

L'exercice de brainstorming sur les actions qui seraient à mettre en place pour construire un programme d'actions ambitieux et réaliste est retranscrit selon le tableau ci-dessous :

Sous-thème	Titre Action	Pilote de l'Action
Transport en commun	Elargir le périmètre de transport urbain (avec le versement transport des entreprises), syndicat de transport urbain	Grand Figeac, Figeac, Entreprises
Domicile travail	Mettre autour de la table collectivités et entreprises pour discuter des déplacements domicile-travail	
	Faire du covoiturage avec des voitures électriques pour un groupe d'entreprises (PDIE)	Figeacteurs, Grand Figeac
	Sensibilisation des salariés sur le coût du trajet domicile-travail	
Télétravail	Mettre en place des tiers-lieux	DDT, Figeacteurs, Collectivités
Auto-partage	Création d'une service de partage de véhicules (expérimentation plateforme mobilité avec option autopartage et covoiturage (en lien avec les bornes de recharges)	PARC.
Véhicule électrique	Réseau de bornes de recharge électrique (surtout pour attirer les touristes)	FDEL
Energie fossile	Arrêter les véhicules diesel / essence	DDT
Vélo	Vélo en libre service	La Roue Fédère, collectivité, Regain, garage associatif
	Test pour inciter à l'usage du vélo électrique (ex. relai, semaine européenne de la mobilité, événements pour sensibiliser)	Grand Figeac, Figeacteurs, La roue Fédere
	Continuer à faire des sur-largeurs (50 cm) pour les vélos	CD46
	Développement de voies vertes (Capdenac - Cahors) vélos	Communes, Grand Figeac
	Mettre en place l'indemnité kilométrique vélo (Etat/entreprises)	
Animation	Avoir une personne (ingénierie) pour l'animation	Collectivité
Sensibilisation	Communication pour la sensibilisation (ex. panneau avec le nombre de km parcourus par les habitants de la commune)	

5. Participants aux ateliers



Objet : Plan Climat Air Energie Territorial
« Réunion de concertation du groupe de travail Mobilité »

Jeudi 14 décembre 2017 à 14h00

Maison de l'Intercommunalité – 35, allées Victor Hugo – 46100 Figeac
 Grande salle de réunion – 2^{ème} étage

FEUILLE DE PRESENCE

PRENOM - NOM	COORDONNEES Mail, téléphone	COMMUNE OU ORGANISME	SIGNATURE
Marie QUINN DUNCAN	marquinduncan@parc-causes-du-quey.org	PARC	
Yves FAURE	faure.yovan@causes.fr	CAUSSE et REGE GF	
Christian LIAUZON	christian.liauzon@lot.gouv.fr	DEPARTEMENT du Lot	
Alexis GARCIA	alexis.garcia@lot.gouv.fr	DDT46	
Thomas Gaulpeau	larouefedere@gmail.com	Association La Roue Fédère	
Colette VASSEZ	colette.vassez@causes.fr	St Sulpice GF	
Meryl PARISSÉ	meryl.parisse@figeacteurs.fr	FIGEACTEURS	
Rebecca ANZIAN		GF	

III. PROCHAINE REUNION

La date de la prochaine réunion de concertation du groupe de travail « Mobilité » est fixée au **vendredi 9 février 2018 à 09h00** (dans la grande salle de réunion des locaux du Grand-Figeac - 35 allées Victor Hugo à Figeac).

IV. PIECE JOINTE

Diaporama de présentation du diagnostic air-énergie-climat territorial.



Figeac, le 15 janvier 2018

PLAN CLIMAT AIR-ENERGIE TERRITORIAL

Direction Du Développement
Service du Développement Durable
Affaire suivie par : Herbé Teyssedou
Téléphone : 05.65.1108.08.
Courriel : herve.teyssedou@grand-figeac.fr

Objet : Compte-rendu de la 1^{ère} réunion de concertation du groupe de travail « Economie & Consommation » du 12 décembre 2017.

I. ORDRE DU JOUR

- Présentation du diagnostic climat-air-énergie territorial ;
- Jeu de projection thématique à l'horizon 2050 ;
- Elaboration de la stratégie territoriale et définition des objectifs ;

II. COMPTE-RENDU

Préambule : tour de table des présents.

1. Introduction et contexte

La Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) du 17 août 2015 consacre son titre 8 à « La transition énergétique dans les territoires ». Le lieu de l'action est défini : le territoire, là où sont réunis tous les acteurs, élus, citoyens, entreprises, associations...

Synonyme de développement économique, d'attractivité et de qualité de vie, la stratégie climat-air-énergie du Grand-Figeac se veut cohérente et ambitieuse.

Au-delà de la mise en place administrative et technique du PCAET, sa mise en œuvre repose sur un socle : celui de la concertation associant les acteurs du territoire.

Ainsi, les ateliers de concertation proposés par le Grand-Figeac et répartis selon des thématiques porteuses de sens (énergies renouvelables, bâtiments & aménagement durable, mobilité, économie & consommation, agriculture & forêt) permettent à tous de participer à la co-construction de l'outil stratégique de développement durable du territoire, le PCAET.

2. Présentation du diagnostic air-énergie-climat du territoire

Voir Diaporama projeté en pièce jointe du présent CR.

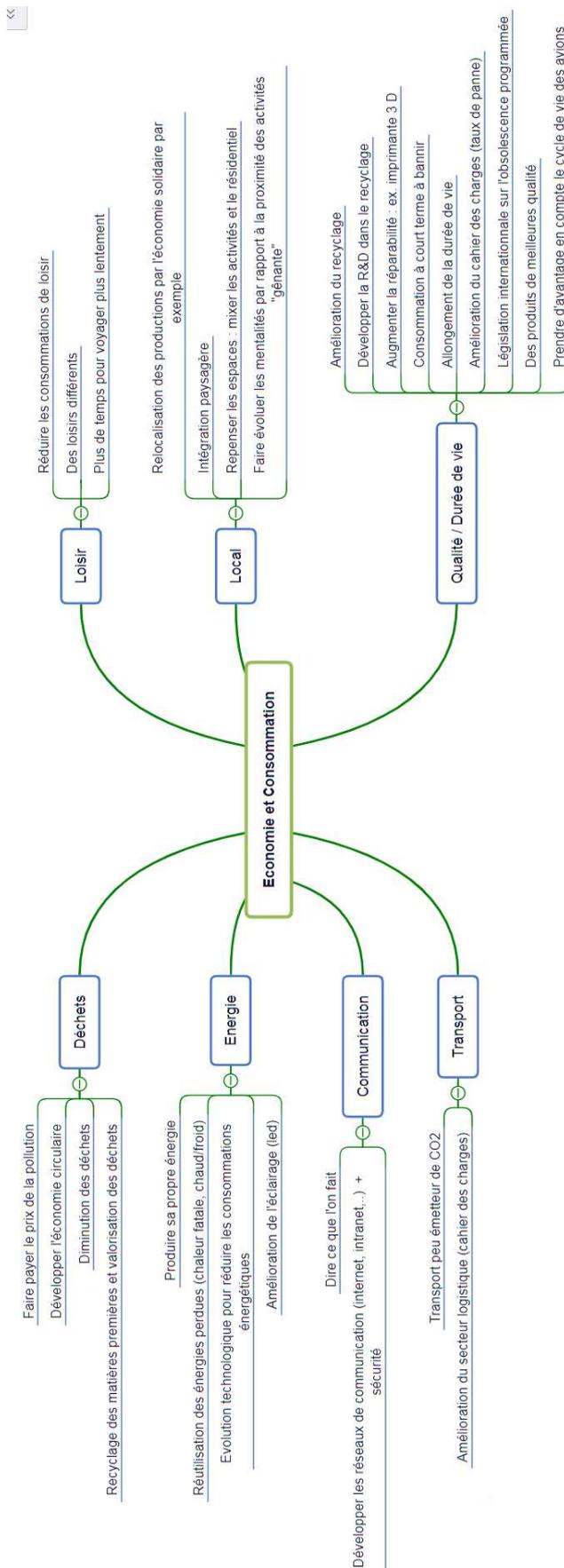
3. Jeu de projection thématique à l'horizon 2050

La projection thématique a consisté à travailler en groupes réduits au sein du groupe de travail et poursuivait les objectifs suivants :

- ➔ Construire une vision collective positive de ce que pourrait être un territoire qui a réussi l'atteinte des objectifs du PCAET.

- ➔ Identifier les gains au changement et les conditions facilitantes du changement.
- ➔ Appréhender ce qui dépend du territoire et ce qui ne l'est pas.
- ➔ Partager les représentations du territoire, les usages, les ressources et les acteurs.

Les contributions des participants sont retranscrites selon le schéma ci-dessous :



4. Exercice de brainstorming pour la construction du projet de plan d'actions

L'exercice de brainstorming sur les actions qui seraient à mettre en place pour construire un programme d'actions ambitieux et réaliste est retranscrit selon le tableau ci-dessous :

Sous-thème	Titre Action	Pilote de l'Action
Télétravail	Développer le télétravail (attention débit internet)	Les entreprises + fournisseurs internet
	Mettre en place des espaces de co-working	Le Grand Figeac
Mobilité propre	Implanter plus de bornes de recharges électriques pour véhicule	Les entreprises
Mobilité	Travailler sur les déplacements Domicile-Travail	Les entreprises + Le Grand Figeac
Energie Bâtiment	Travail sur les économies sur la conception/rénovation des bâtiments	Les entreprises
	Continuer de réaliser des audits énergétiques / diagnostics	Les entreprises
	Réduction des consommations (efficacité) : éclairage, process, transport	Les entreprises
	Formation initiale et continue sur les réductions de consommation	Entreprises, CCI
ENR / PV	Installer des centrales photovoltaïques sur site	Les entreprises
	Identifier le potentiel pour encourager	Collectivité, CCI, ADEME
Communication / Sensibilisation	Action de communication - éco-gestes	DDT
	Sensibilisation des élus/citoyens	
	Retour d'expérience à partager entre entreprises + valoriser les résultats (Mécanic Vallée)	Mecanic Vallée
	Intégrer la thématique Energie/Climat au Club Entreprise	Club Entreprises

5. Participants aux ateliers



Objet : Plan Climat Air Energie Territorial
 « Réunion de concertation du groupe de travail Economie & Consommation »

Mardi 12 décembre 2017 à 09h00
 Maison de l'intercommunalité - 35, allées Victor Hugo - 46100 Figeac
 Grande salle de réunion - 2^{ème} étage

FEUILLE DE PRESENCE

PRENOM - NOM	COORDONNEES Mail, téléphone	COMMUNE OU ORGANISME	SIGNATURE
Bruneilde VIOUARD	vouard.b@orange-np.com	ARPE Occitanie	
Aurélien MADAINE	aurélien.madaïne@utas.uts.com	UTAS RANTIER-FIGEAC	
Alain SUNDQUIER	alain.sundquier@utas.uts.com	UTAS RANTIER-FIGEAC	
Fausto ARTHUR	GF		
François MORICE	François.morice@figeac-ter.com	FIGEAC ADEME	
Hervé TESSIER		GF	
Emmanuel DUBOIS		ADEME	
Fredérique CHAVALLAY	Grand - Figeac	Fredérique Chavallay @grand-figeac.fr grand-figeac.fr	
Isabelle Beaupuy	isabelle.beaupuy@grand-figeac.fr	grand-figeac.fr	
FAVRE YVES	Favre.y@wanadoo.fr	GF	
Colette VIREZ	colette.virez@wanadoo.fr	GF	
CHESNEL Cédric	cedric.chesnel@lot.gouv.fr	SPPDD/DDT 46	
Fleurbaey Elodie	elodie.fleurbaey@lot.ca.fr	CCI 46	

III. PROCHAINE REUNION

La date de la prochaine réunion de concertation du groupe de travail « Economie & Consommation » est fixée au **jeudi 8 février 2018 à 14h00** (dans la grande salle de réunion des locaux du Grand-Figeac - 35 allées Victor Hugo à Figeac).

IV. PIECE JOINTE

Diaporama de présentation du diagnostic air-énergie-climat territorial.

Annexe 6 – Article de Presse concertation grand-public

développement durable

Le Grand Figeac veut devenir un territoire à énergies positives

Être un territoire à énergies positives ne coule pas de source. Le Grand Figeac qui, depuis 2016, a été retenu dans le plan national climat-air énergie territorial (PCAET) a d'abord dû dresser un diagnostic de sa situation énergétique. Cette phase a été présentée mardi par le président de la communauté de communes Vincent Labarthe, accompagné d'Hervé Teyssedou, chargé de mission. Tous deux ont également annoncé le lancement d'une consultation auprès de la population. (Lire encadré)

« Dans le cadre de ce PCAET, la Région Occitanie a fixé des objectifs comme réaliser 50 % d'économie d'énergie d'ici 2050, en diminuant notre consommation, et couvrir la part restante par des énergies renouvelables. Ces démarches concernent l'ensemble des acteurs : les collectivités, les habitants, les industriels, les agriculteurs, etc. Et bien sûr le transport qui dans un secteur rural comme le nôtre n'est pas le domaine le plus facile à appréhender », précisait Vincent Labarthe. Ce PCAET est un dossier que suit également de très près Fausto Araqué, vice-président du Grand Figeac, et qui est soutenu par l'Ademe Occitanie. L'idée première étant évidemment de se mettre en ordre de marche pour atténuer l'impact des changements climatiques annoncés et atténuer la pollution de l'air.

Quant au diagnostic, réalisé sur 8 mois par un bureau spécialisé, il fait état d'une consommation énergétique de 1 térawatt-heure sur le Grand Figeac (N.D.L.R. :



Vincent Labarthe et Hervé Teyssedou, chargé de mission, ont annoncé une consultation. / Photo DDM.

cela équivaut à une consommation communautaire de 10°kWh). Vincent Labarthe comparait cela avec 600 000 stères de bois consommés.

En termes de coût, les études chiffrent la dépense à 106 M€, dont 65 M€ payés par les habitants pour leur logement.

Sur le volet impact, on retiendra 57 % des gaz à effet de serre produits par l'agriculture et 20 % par le transport. Mais aussi, une production d'énergie territoriale importante : 20 % de ce que l'on consomme, avec 2/3 en énergie bois et 1/3 en hydraulique, photovoltaïque et divers.

UNE GRANDE CONSULTATION PUBLIQUE

« Nous venons de mettre sur le site internet de la communauté : www.grand-figeac.fr, les documents de ce diagnostic PCAET, pour que le public puisse en prendre connaissance. À partir de là, nous invitons les gens à être force de proposition, en nous adressant des suggestions, des idées, des commentaires, des réactions », explique Hervé Teyssedou, chargé de mission. Une adresse mail est aussi disponible : planclimat@grand-figeac.fr

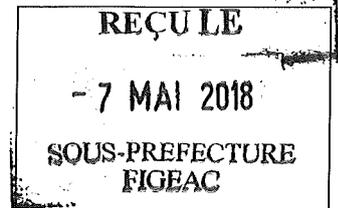
Le grand public a jusqu'au 1er avril pour participer. Cette concertation large servira d'outil au Grand Figeac, afin d'amener le territoire vers les énergies positives, en dressant un plan d'action concret.

« On voit clairement qu'il y a des marges de manœuvres possibles pour devenir un territoire énergétiquement sobre. Avec des isolations de bâtiments, des projets de substitution avec la méthanisation agricole, des agrocarburants aussi et une valorisation forestière grâce au plan de développement des massifs dans lequel nous sommes engagés, etc. », mentionnait l' élu communautaire. Quant à l'éolien, le gisement local en vent n'est pas des plus favorables.

Sur le transport qui représente 30 % de la consommation énergétique du Grand Figeac les moyens seront plus diffus : aire de covoiturage ou densification de l'habitat.

Laetitia Bertoni

Annexe 7 – Délibération Conseil Communautaire du 24/04/2018



Le mardi 24 avril 2018 à 17h30, se sont réunis à CAPDENAC-GARE, les membres du Conseil de la Communauté de Communes sur la convocation qui leur a été adressée le mardi 17 avril 2018, conformément aux articles L.5211-1 et L.5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Etai^{ent} présents, les délégués titulaires suivants :

Président la séance : Monsieur Vincent LABARTHE, Président de la Communauté de Communes.

Mesdames : C. ALLIDIÈRES ; F. ANDRIEU ; G. CAGNAC ; D. CANAL ; M. DELFOUR ; M. HIRONDELLE ; B. LAMPLE ; A. LAPORTERIE ; E. LAVERGNE ; N. MASBOU ; G. PINEL ; C. RIGAL ; G. VANDEKERCKHOVE.

Messieurs : L. ADAM ; J. ANDURAND ; F. ARAQUE ; M. ARDRE ; P. BAHU ; G. BATHEROSSE ; S. BERARD ; JP. BRIANE ; C. CAUDRON ; B. CAVALERIE ; J. COLDEFY ; M. COLSON ; M. DELBOS ; P. DELLAC ; JP. DELMAS ; M. DELPECH ; JP. ESPEYSSE ; C. FAURE ; R. GAREYTE ; A. GOUGET ; JL. GRIFFOUL ; C. LABLANQUIE ; B. LABORIE ; JC. LABORIE ; B. LACARRIÈRE ; G. LAFON ; J. LAFON ; P. LAGARDE ; M. LAVAYSSIERE ; S. LEPRETRE ; M. LEROUX ; G. MAGNE ; A. MALFON ; P. MARTINEZ ; S. MASBOU ; A. MATHIEU ; A. MELLINGER ; JL. NAYRAC ; B. NORMAND ; G. SEGALA ; LJ. SIRIEYS ; A. SOTO ; H. SZWED ; F. THERS ; M. TOURNEMINE ; Y. VILLE ; J. VIROLE.

Suppléants avec droit de vote (régulièrement désignés par un titulaire) : JP. CHASSAING suppléant de R. AURIÈRES ; F. RATIER suppléant de D. DAYNAC ; D. ANDRIEU suppléant de JC. DELCLOUP.

Pouvoirs : D. BANCEL à A. GOUGET ; J. BORZO à N. MASBOU ; J. CALVET à G. PINEL ; N. DARGEEN à H. SZWED ; N. FAURE à M. LAVAYSSIERE ; C. GENDROT à A. MELLINGER ; A. IMBERT à G. BATHEROSSE ; B. LANDES à JL. NAYRAC ; M. LARROQUE à JP. ESPEYSSE ; MC. LLADOS à M. HIRONDELLE ; MC. LUCIANI à R. GAREYTE ; A. ORTALO-MAGNE à M. DELPECH.

Excusés ou absents : G. BALDY ; M. BENET-BAGREAU ; C. BERGES ; M. BERTHOUMIEU ; F. BERTOLDI ; C. BESSEDE ; D. BOUISSOU ; P. BROUQUI ; A. CASTEROT ; A. CIPIERE ; MF. COLOMB ; J. DALMON ; A. DAUGA ; B. DONADIEU ; JP. DUFOURCQ ; J. DURAND ; H. EDDE ; JP. ELIE ; S. ERCOLI ; A. FOGARIZU ; C. GALY ; S. GARY ; D. GENDRAS ; P. GONTIER ; H. GRATIAS ; JM. LABORIE ; JC. LACOMBE ; F. LACROIX ; F. LAFAGE ; J. LAPORTE ; D. LEGRESY ; P. LEWICKI ; J. LUTZ ; M. MALVY ; R. MARCENAC ; C. MARINHO ; L. MARTIN ; JP. PFENNINGER ; G. PLEIMPONT ; J. PRADAYROL ; F. PRADINES ; B. PRAT ; S. RAUFFET ; JM. ROUSSIES ; C. SERCOMANENS ; F. TAPIE ; H. TASTAYRE ; J. TREMOULET ; JL. VALLET ; C. VENRIES.

Secrétaire de séance : B. NORMAND.

Nombre de conseillers en exercice : 126

Nombre de conseillers présents : 64

Votants : 76 (64 + 12 pouvoirs)

Pour : 76

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération n°067/2018

8/ ENVIRONNEMENT. Adoption du pré-projet de Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) du Grand – Figeac. Rédigé par : Direction du Développement. Rapporteur : F. ARAQUE

► Annexe à la présente délibération :

-Document de présentation du Pré-projet PCAET.

Le document joint à la présente note présente les conclusions du diagnostic, les orientations ainsi qu'un pré-projet de plan d'actions du PCAET du Grand – Figeac ; le document a été élaboré par les services du Grand – Figeac à l'issue de réunions des différents groupes de travail, d'une présentation en commission environnement et en Bureau communautaire.

La population sera consultée à propos de ce projet de PCAET après son examen par l'autorité environnementale (services de l'Etat) puis sera à nouveau soumis à la validation du Conseil communautaire du Grand – Figeac en vue de son adoption définitive.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, adopte le pré-projet du PCAET Grand-Figeac.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an susdits pour extrait certifié conforme FIGEAC, le **07 MAI 2018**



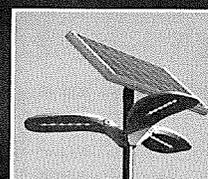
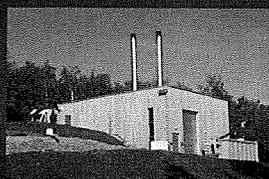
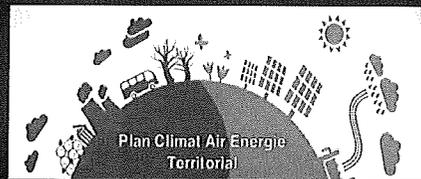
Le Président,

Vincent LABARTHE

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture le et affichage

07 MAI 2018

07 MAI 2018



TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CRÉISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

**PÔLE
DEVELOPPEMENT**

**Service
Développement
Durable**

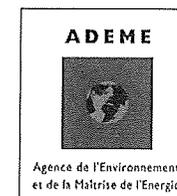
Tel : 05 65 11 47 51
secretariat.developpement@
grand-figeac.fr

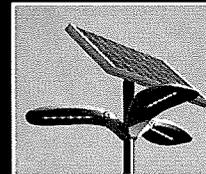
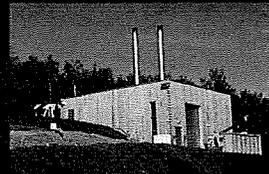
PLAN CLIMAT - AIR - ENERGIE TERRITORIAL

REÇU LE
- 7 MAI 2018
SOUS-PREFECTURE
FIGEAC



Conseil Communautaire – 24 avril 2018





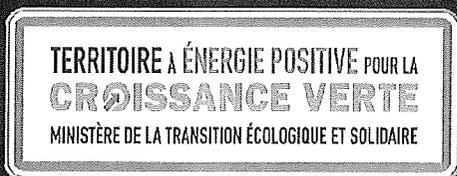
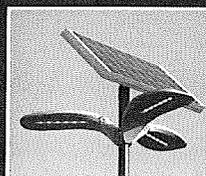
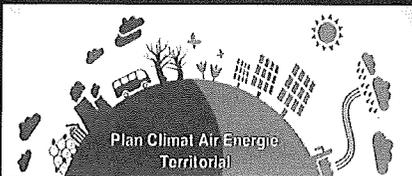
**PÔLE
DEVELOPPEMENT**

**Service
Développement
Durable**

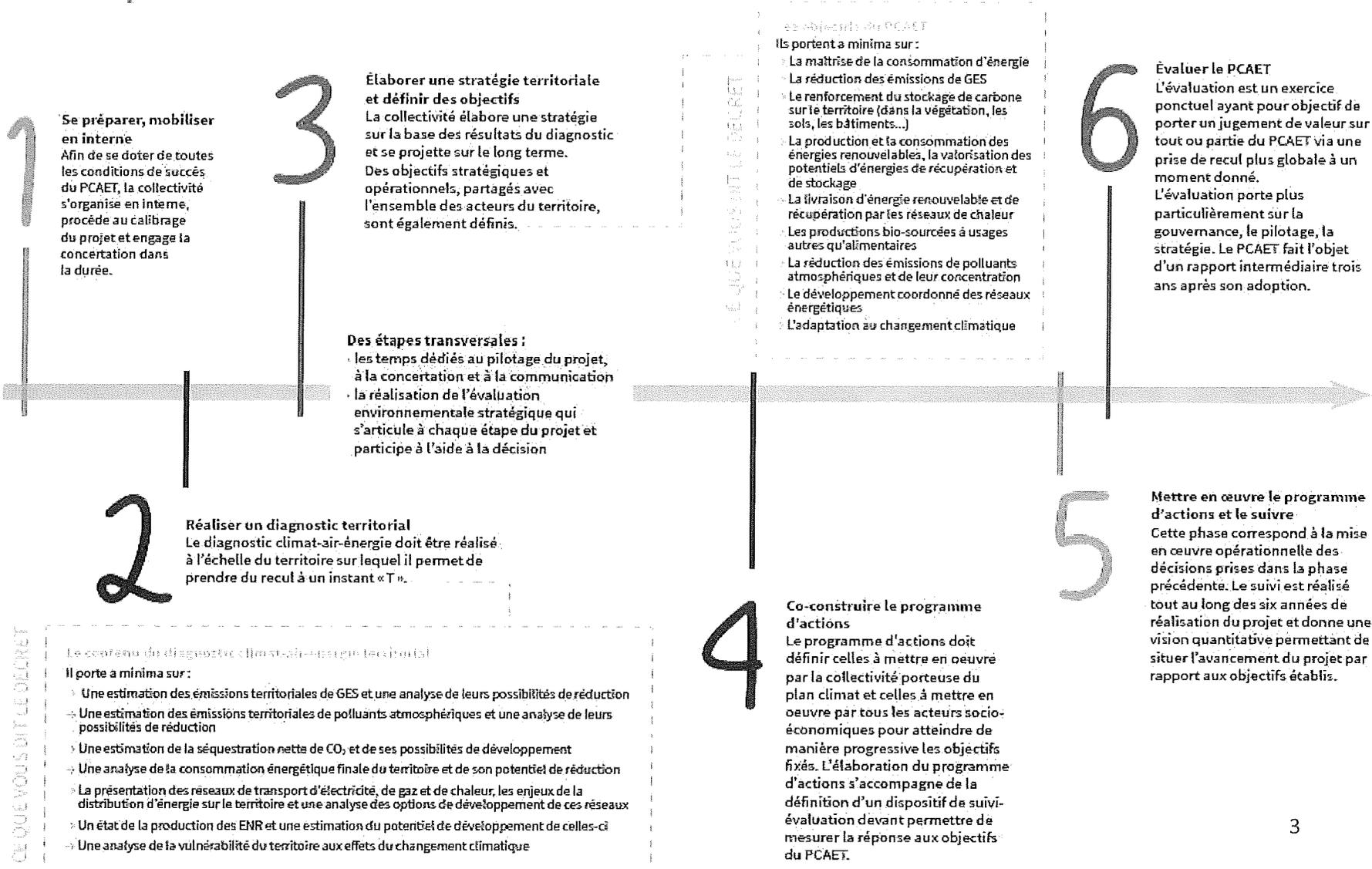
Tel : 05 65 11 47 51
secretariat.developpement@
grand-figeac.fr

Le PCAET : Document cadre de la politique énergétique & climatique d'un territoire.

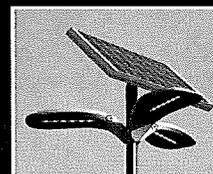
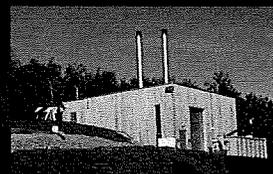
PLAN	Le PCAET est une démarche de planification, à la fois stratégique et opérationnelle. Il concerne tous les secteurs d'activité, sous l'impulsion et la coordination d'une collectivité porteuse. Il a donc vocation à mobiliser tous les acteurs économiques, sociaux et environnementaux.
CLIMAT	Le PCAET a pour objectifs : — de réduire les émissions de GES du territoire (volet « atténuation ») ; — d'adapter le territoire aux effets du changement climatique, afin d'en diminuer la vulnérabilité (volet « adaptation »).
AIR	Les sources de polluants atmosphériques sont, pour partie, semblables à celles qui génèrent les émissions de GES (en particulier les transports, l'agriculture, l'industrie, le résidentiel, le tertiaire). Dans le cas des GES, les impacts sont dits globaux tandis que pour les polluants atmosphériques ils sont dits locaux. Le changement climatique risque d'accentuer les problèmes de pollution atmosphérique (ex : ozone lors des épisodes de canicule).
ENERGIE	L'énergie est le principal levier d'action dans la lutte contre le changement climatique et la pollution de l'air avec 3 axes de travail : la sobriété énergétique, l'amélioration de l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables.
TERRITORIAL	Le plan climat air énergie s'applique à l'échelle d'un territoire. Le mot « territoire » ne s'interprète plus seulement comme échelon administratif mais aussi, et surtout, comme un périmètre géographique donné sur lequel tous les acteurs sont mobilisés et impliqués.



Les étapes d'un PCAET



CE QUE VOUS DIT LE DÉCRET



**PÔLE
DEVELOPPEMENT**
**Service
Développement
Durable**

Tel : 05 65 11 47 51
secretariat.developpement
@grand-figeac.fr



Carte d'identité du territoire



92 communes (86 dans le Lot, 6 en Aveyron)

45 066 habitants

1 285 km²

35 habitants/km²

43% d'actifs dans la population totale / 7% de chômage chez les 15-64 ans

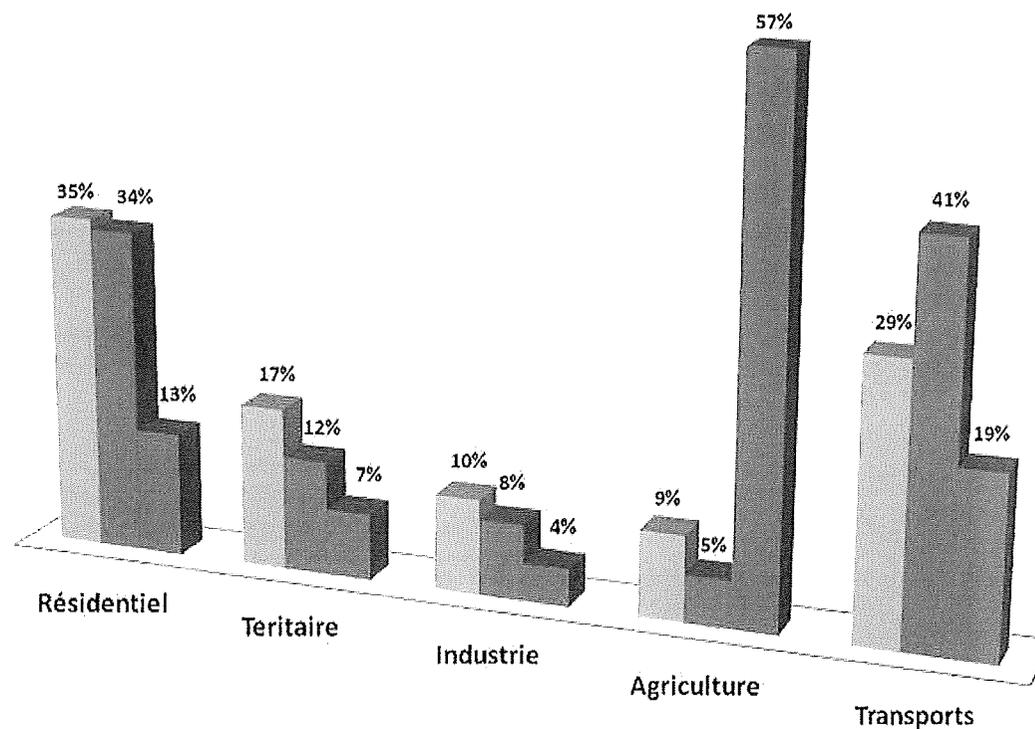
- ❖ 80 % espaces naturels, forestiers ou agricoles
 - ❖ 20% zones urbanisées

 - ❖ Consommation d'énergie : **1 TWh soit 23 MWh/habitant/an**
 - ❖ Production ENR: **189 GWh soit 19 %**
 - ❖ Emissions GES : **14,5 teq CO2/habitant/an (F=11)**

 - ❖ Dépense énergétique totale :
 - ❖ Dépense énergétique par habitant :
 - ❖ Ventes ENR
- 106 M€/an**
2 440 €/hab.an
8 M€/an
- 
- ❖ Vulnérabilité climatique : forêt, agriculture, élevage (canicules, feux de forêt, mouvements de terrain...)

Rappel des chiffres clés du Diagnostic initial

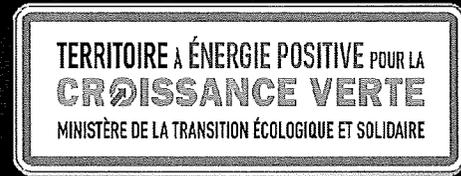
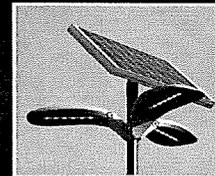
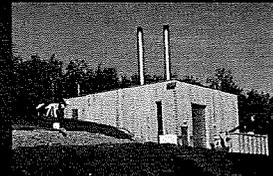
Répartition des consommations d'énergie (997 GWh/an), des dépenses (106 M€uros/an) **et des émissions de gaz à effet de serre** (401 teqCO₂/an - hors importations) **par secteur - 2013**



**PÔLE
 DEVELOPPEMENT**

**Service
 Développement
 Durable**

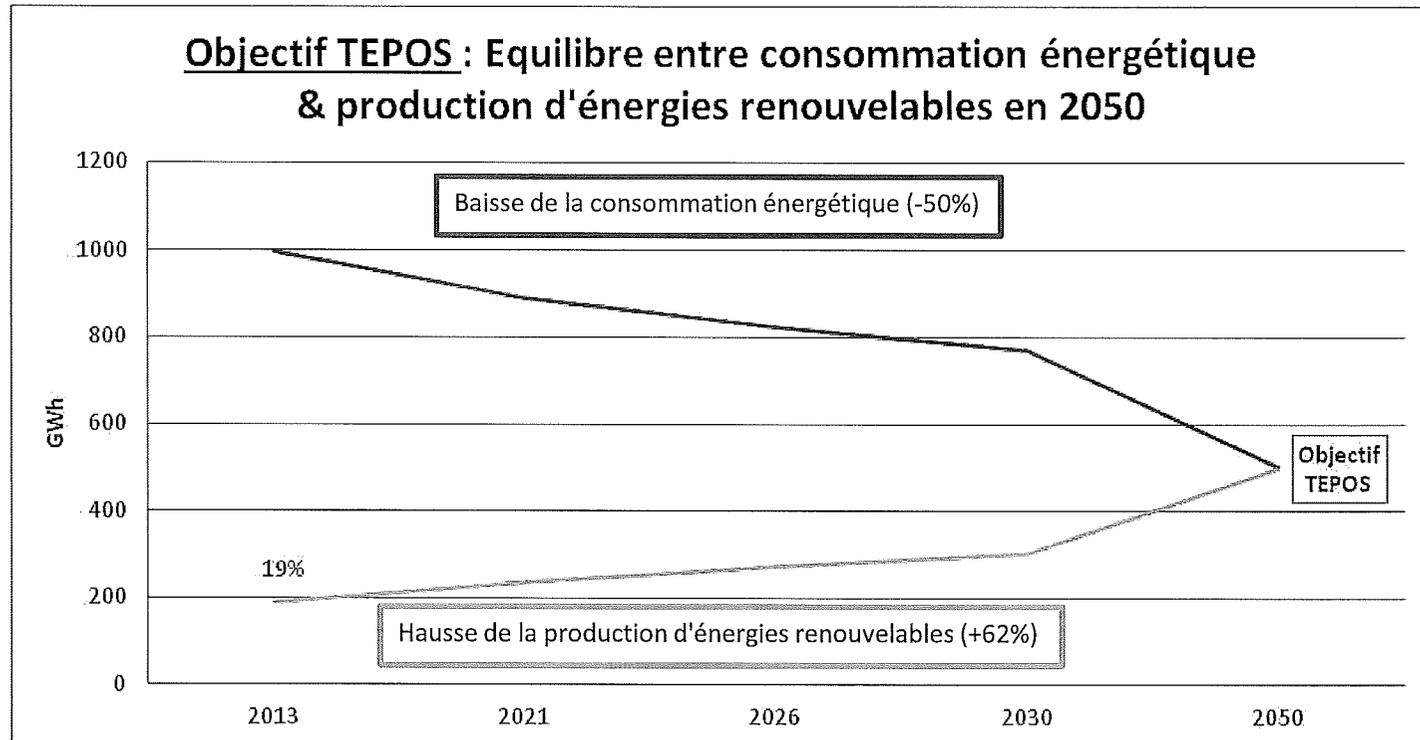
Tel : 05 65 11 47 51
 secretariat.developpement@
 grand-figeac.fr



Un scénario pour un Territoire à Energie POSitive ! (TEPOS)

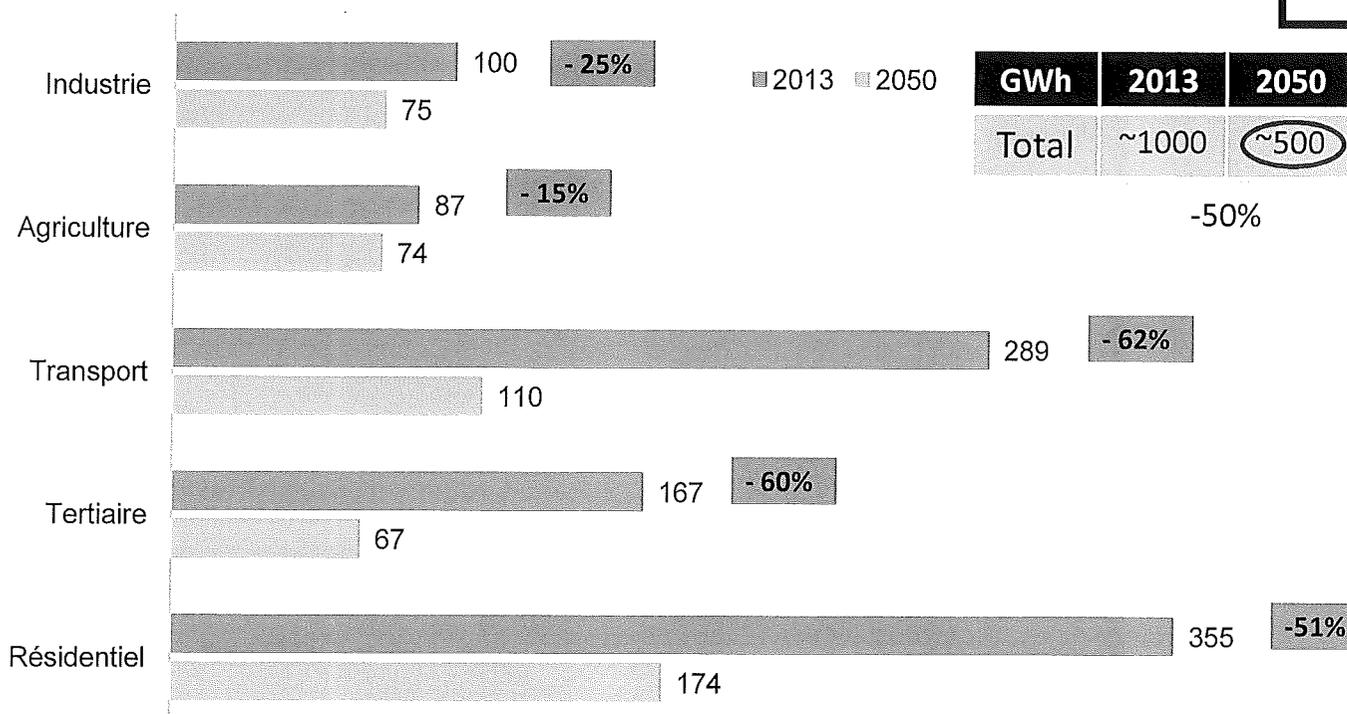
**PÔLE
DEVELOPPEMENT**
**Service
Développement
Durable**

Tel : 05 65 11 47 51
secretariat.developpement
@grand-figeac.fr



Un scénario pour un Territoire à Energie POSitive ! (TEPOS)

La réduction de la consommation d'énergie (en GWh) par secteur :

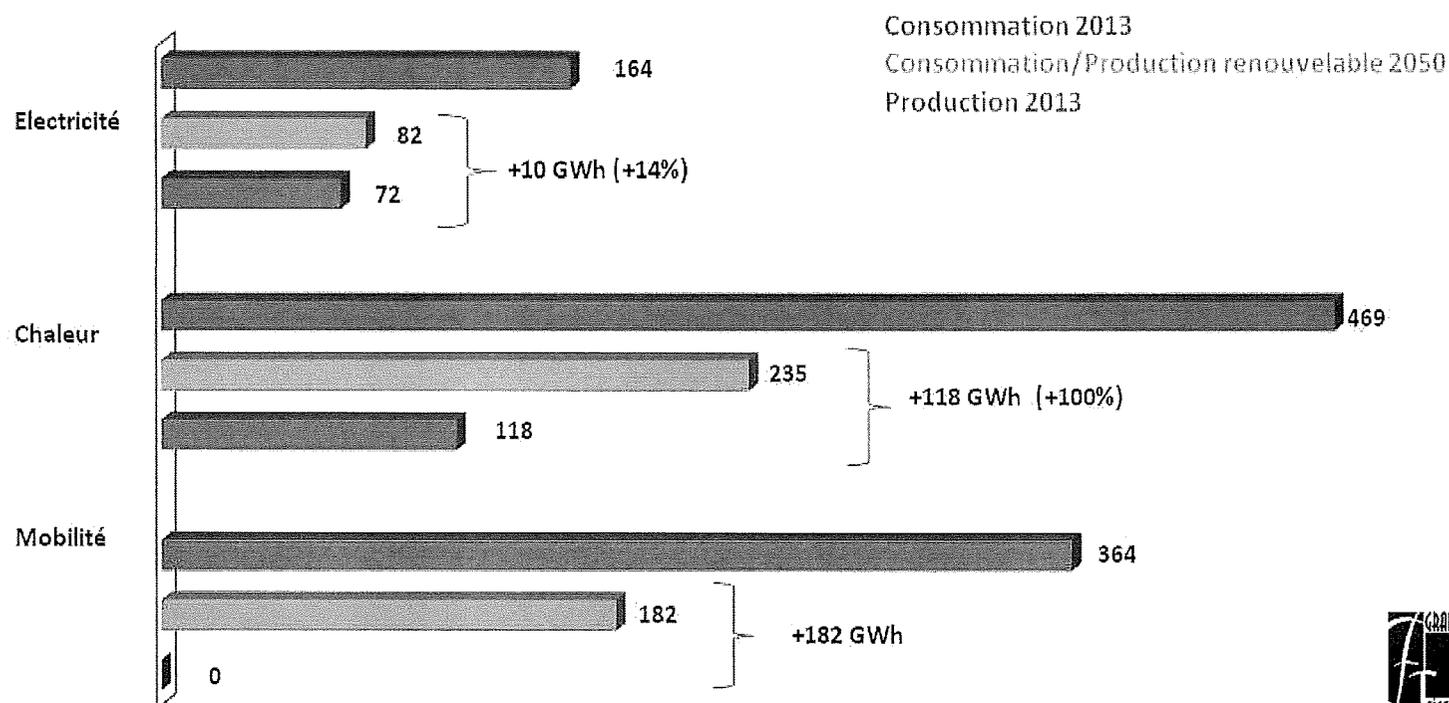


Les objectifs de réduction des consommations d'énergies sont établis selon plusieurs critères, à savoir :

- Le potentiel du territoire ;
- Les contextes réglementaires, notamment les ambitions exprimées dans la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV);
- La politique régionale et le cadre d'objectifs REPOS (Région à Energie POSitive);

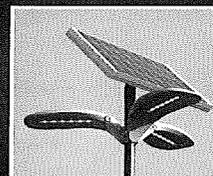
Un scénario pour un Territoire à Energie POSitive ! (TEPOS)

L'évolution de la consommation et de la production d'énergie par usages :



Les objectifs de production par filière sont de l'ordre de :

- Doubler la production de chaleur actuelle à partir de la ressource bois;
- Multiplier par 6 la production d'électricité photovoltaïque actuelle ;
- Stabilisation de la production d'hydroélectricité;
- Valoriser 75% du gisement accessible de méthanisation du territoire pour la production de Biogaz (et ainsi couvrir 75% des besoins de mobilité).



A partir des enjeux identifiés grâce au diagnostic territorial et de l'exercice de projection (stratégie) à l'horizon 2050, le Grand-Figeac propose une arborescence pour construire le programme d'actions. La proposition est construite selon 4 grandes orientations stratégiques (OS), déclinées en axes stratégiques (AS), dans laquelle seront réparties les différentes fiches actions co-construites avec les acteurs du territoire.

**PÔLE
DEVELOPPEMENT**

**Service
Développement
Durable**

Tel : 05 65 11 47 51
secretariat.developpement
@grand-figeac.fr

Les 4 Orientations Stratégiques pour un Territoire Attractif :



1. Le Grand-Figeac, territoire énergétiquement sobre;



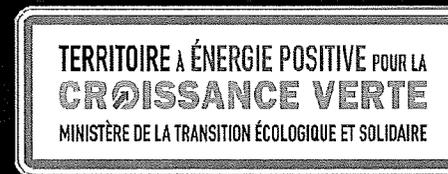
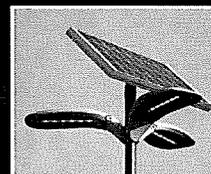
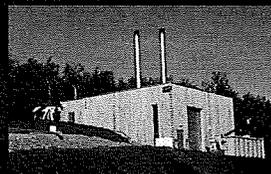
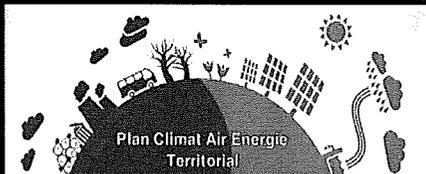
2. Le Grand-Figeac, territoire producteur d'énergies renouvelables;



3. Le Grand-Figeac, territoire de proximité connecté;

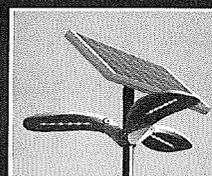
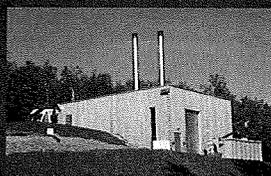


4. Le Grand-Figeac, territoire agricole et forestier vertueux;



Les 12 Axes Stratégiques pour la construction du plan d'actions:

Orientations	Axes stratégiques
1. Le Grand Figeac, territoire énergétiquement sobre	1.1 Initier une politique de rénovation ciblée et qualitative du bâti public et résidentiel 1.2 Favoriser l'éco-efficience du secteur industriel et tertiaire ainsi que l'émergence d'une économie circulaire et solidaire 1.3 Sensibiliser les habitants du Grand Figeac à la sobriété énergétique pour favoriser les changements de comportements
2. Le Grand Figeac, territoire producteur d'énergies renouvelables	2.1 Soutenir les initiatives et filières existantes ainsi que les projets identifiés 2.2 Favoriser l'émergence de nouvelles filières économiques de production d'énergies renouvelables, notamment dans le secteur agricole 2.3 Impulser une dynamique de production d'énergies renouvelables multi-partenariale
3. Le Grand Figeac, territoire de proximité connecté	3.1 Renforcer l'attractivité des mobilités douces et collectives, promouvoir l'inter-modalité et accompagner les mutations de la mobilité individuelle 3.2 Développer l'offre de services de proximité 3.3 Favoriser un développement urbain limitant les besoins en déplacement individuel motorisé
4. Le Grand Figeac, territoire agricole et forestier vertueux	4.1 Encourager l'adaptation du secteur agricole et forestier face aux changements globaux ainsi que les bonnes pratiques 4.2 Encourager le développement de la filière forestière locale pour répondre aux besoins du territoire 4.3 Encourager et favoriser une alimentation locale et de qualité en appui aux filières agricoles



Le projet de Plan d'Actions Période 2018-2024

Le projet de plan d'actions est construit de manière concertée : habitants et acteurs du territoire ont été invités à se mobiliser à travers les différentes phases de travail : diagnostic, stratégie territoriale, programme d'actions, ...

Concrètement :

- 1 période de concertation large via la diffusion des données sur le site internet du Grand-Figeac (http://www.grand-figeac.fr/transition_energetique.html).

- 5 ateliers de travail réunis 2 fois (décembre 2017 & février 2018) selon différentes thématiques : Bâtiments & Aménagement durable, Mobilité, Energies renouvelables, Economie & Consommation, Agriculture & Forêt.



Au total, 147 actions différentes proposées !

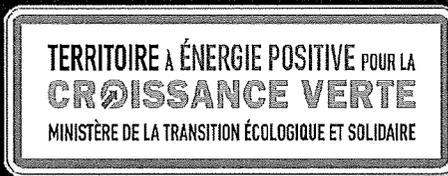
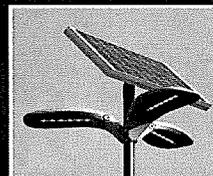
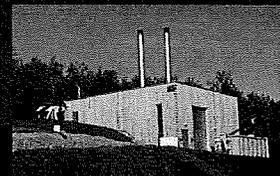
Après hiérarchisation, synthèse, analyse au regard des enjeux et moyens, il est proposé de retenir un panel de :

45 actions sur la période 2018-2024

**PÔLE
DEVELOPPEMENT**

**Service
Développement
Durable**

Tel : 05 65 11 47 51
secretariat.developpement
@grand-figeac.fr

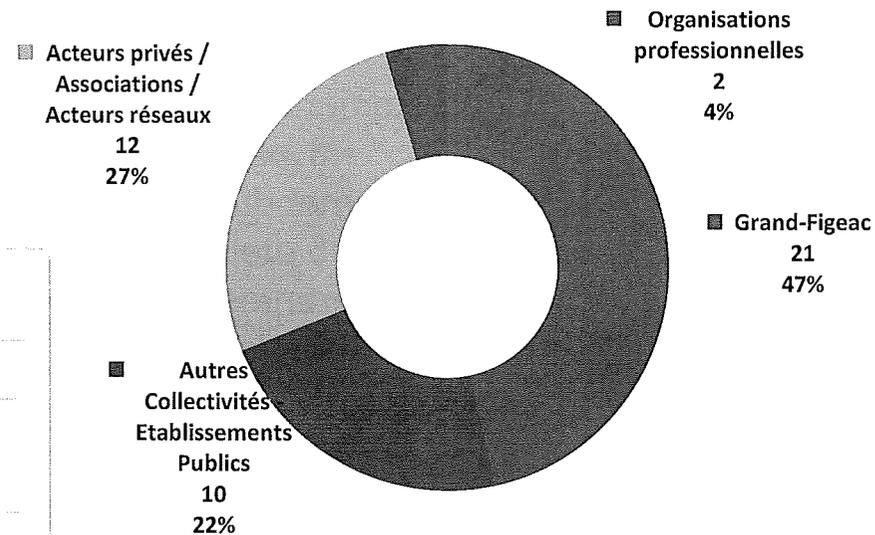
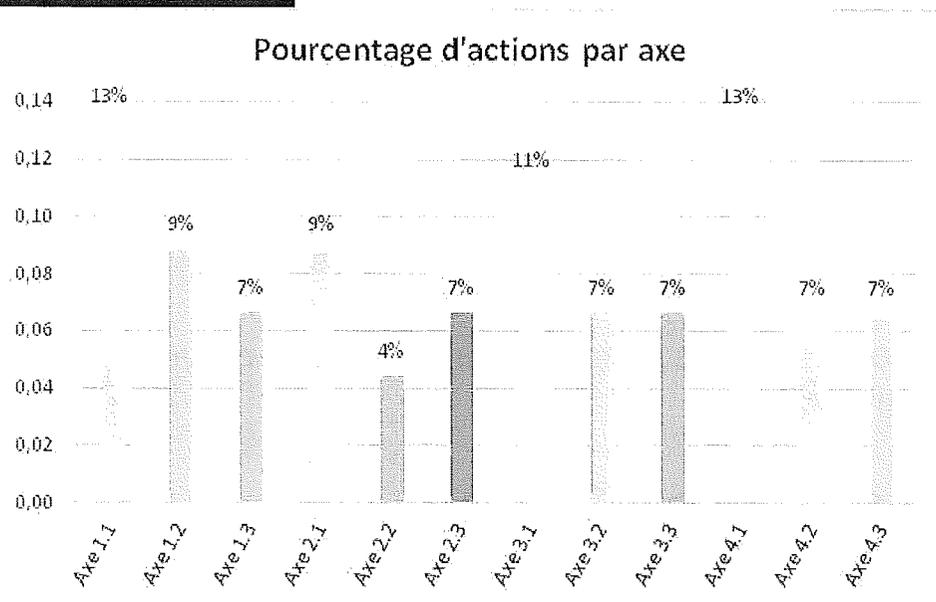


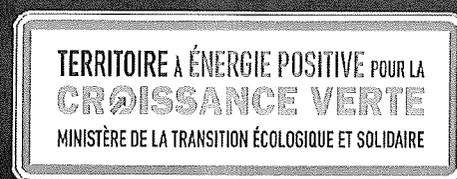
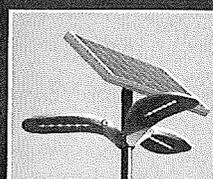
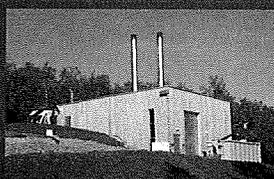
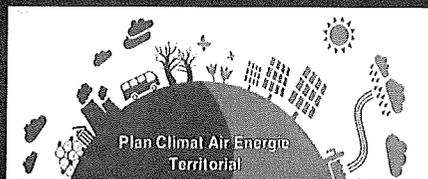
**PÔLE
DEVELOPPEMENT**
**Service
Développement
Durable**

Tel : 05 65 11 47 51

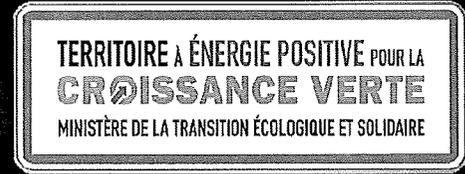
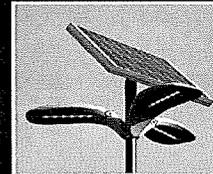
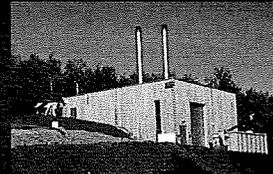
Le projet de Plan d'Actions

Le décret n° 2016-849 du 28 juin 2016 indique que le programme d'actions « définit des actions à mettre en œuvre par les collectivités territoriales concernées et l'ensemble des acteurs sociaux-économiques ... ».

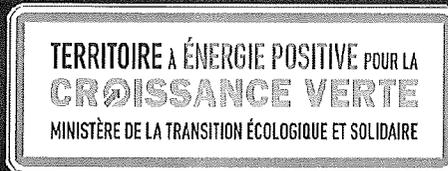
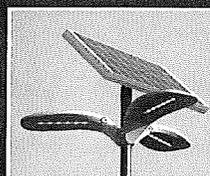




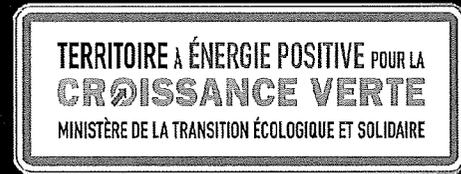
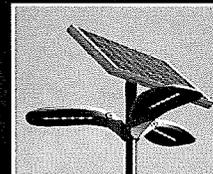
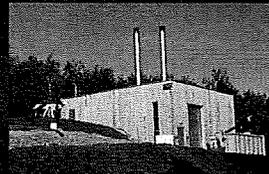
Orientation Stratégique	Axe Stratégique	Titre action
1. Le Grand Figeac, territoire énergétiquement sobre	1.1 Initier une politique de rénovation ciblée et qualitative du bâti public et résidentiel	Elaborer un Plan Local de l'Habitat (PLH) 
		Mobiliser et former les professionnels de la rénovation & de la construction
		Conforter la politique Energie-Climat du territoire 
		Accompagner les communes dans l'ingénierie de projets de rénovation énergétique 
		Soutenir la rénovation énergétique des logements 
		Déployer une stratégie patrimoniale de gestion 
	1.2 Favoriser l'éco-efficience du secteur industriel et tertiaire ainsi que l'émergence d'une économie circulaire et solidaire	Favoriser l'aménagement durable des Zones d'Activités 
		Poursuivre les efforts de réduction des déchets
		Améliorer la performance énergétique des bâtiments industriels
		Améliorer l'efficacité des équipements d'éclairage public 
	1.3 Sensibiliser les habitants du Grand Figeac à la sobriété énergétique pour favoriser les changements de comportements	Déployer des actions de sensibilisation à la sobriété énergétique auprès des habitants 
		Promouvoir la politique air-énergie-climat territoriale 
		Mettre en œuvre les actions relatives à la qualité de l'air extérieur du Contrat Local de Santé du Grand-Figeac 
Renforcer l'éducation à l'environnement et au développement durable du jeune public 		



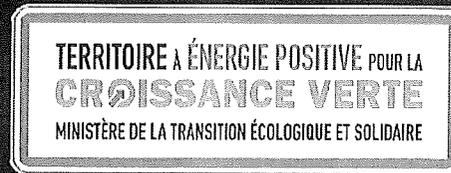
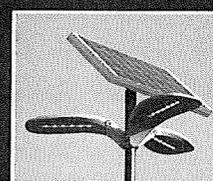
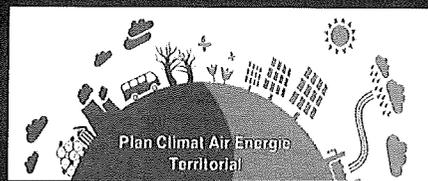
Orientation Stratégique	Axe Stratégique	Titre action
2. Le Grand Figeac, territoire producteur d'énergies renouvelables	2.1 Soutenir les initiatives et filières existantes ainsi que les projets identifiés	Accompagner les porteurs de projets de production d'ENR
		Elaborer un schéma territorial ENR 
		Faire émerger des projets bois-énergie de petite et moyenne puissance
		Encourager la création de réseaux de chaleur urbains
	2.2 Favoriser l'émergence de nouvelles filières économiques de production d'énergies renouvelables, notamment dans le secteur agricole	Développer la méthanisation à la ferme
	Informier pour améliorer l'acceptation des projets ENR 	
	2.3 Impulser une dynamique de production d'énergies renouvelables multi-partenariale	Développer, renforcer et structurer les réseaux
		Créer un opérateur énergétique territorial 
		Inciter les acteurs du territoire à produire des ENR



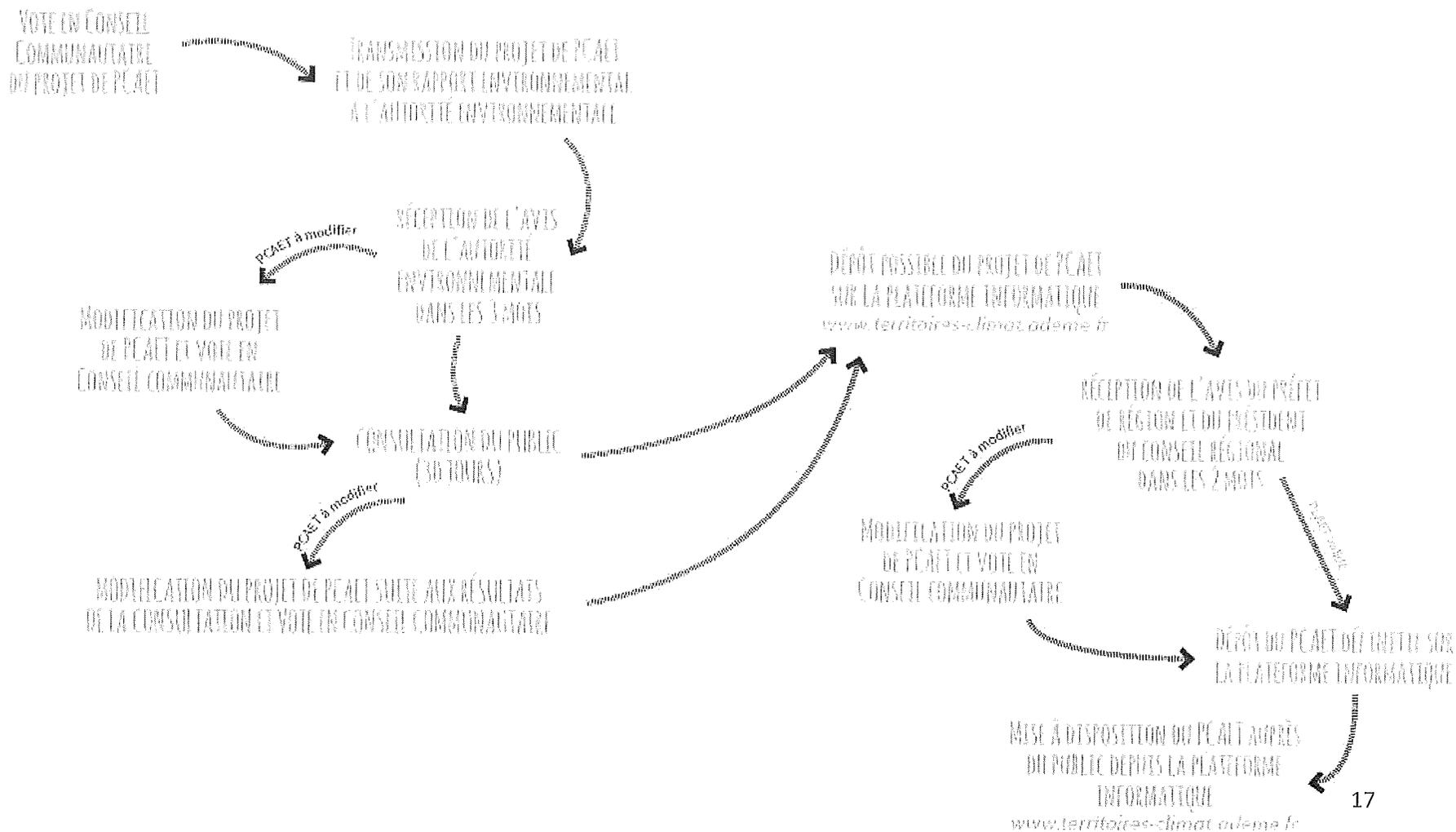
Orientation Stratégique	Axe Stratégique	Titre action
3. Le Grand Figeac, territoire de proximité connecté	3.1 Renforcer l'attractivité des mobilités douces et collectives, promouvoir l'inter-modalité et accompagner les mutations de la mobilité individuelle	Mettre en œuvre une plateforme de covoiturage
		Elaborer et mettre en œuvre un Plan de Mobilité Durable
		Mailler le territoire de stations de recharge pour véhicules électriques
		Laboratoire de la mobilité
		Encourager l'utilisation du vélo dans le centre-ville de Figeac
	3.2 Développer l'offre de services de proximité	Déployer un service de Transport à la Demande 
		Mettre en place des tiers-lieux
		Structurer les espaces mutualisés 
	3.3 Favoriser un développement urbain limitant les besoins en déplacement individuel motorisé	Elaborer et proposer un service de conciergerie de territoire
		Revitalisation des centres-bourg 
Intégrer les objectifs du PCAET dans le PLUi  Réintroduire la nature en ville		



Orientation Stratégique	Axe Stratégique	Titre action
4. Le Grand Figéac, territoire agricole et forestier vertueux	4.1 Encourager l'adaptation du secteur agricole et forestier face aux changements globaux ainsi que les bonnes pratiques	Anticiper les impacts du changement climatique, favoriser l'adaptation et renforcer le stockage carbone sur le territoire 
		Mettre en place une gestion équilibrée et concertée de la ressource en eau et des milieux aquatiques sur le bassin du Célé
		Réaliser un état des lieux des productions biosourcées ou des potentiels de création de filières 
		Analyse territoriale de l'énergie et des gaz à effet de serre pour l'agriculture et la forêt 
		Renforcer la sensibilisation des acteurs du monde agricole aux pratiques durables
		Assurer une autonomie territoriale en protéines
	4.2 Encourager le développement de la filière forestière locale pour répondre aux besoins du territoire	Mobiliser les propriétaires forestiers pour un développement de la filière forêt-bois locale
		Elaborer une Charte Forestière de Territoire
		Elaborer et mettre en œuvre un Plan d'Approvisionnement Territorial Bois (PAT)
	4.3 Encourager et favoriser une alimentation locale et de qualité en appui aux filières agricoles	Création d'un atelier relais – Cuisine – Conserverie - Légumerie
		Réduire le gaspillage alimentaire
		Généraliser une alimentation de qualité sur le territoire



PCAET du Grand-Figeac : la suite...



Annexe 8 – Tableau de bord dispositif suivi-évaluation

Suivre et évaluer mon PCAET ?

1. Ce que dit le décret :

Le dispositif de suivi et d'évaluation porte sur la réalisation des actions et le pilotage adopté. Il décrit les indicateurs à suivre au regard des objectifs fixés et des actions à conduire et les modalités suivant lesquelles ces indicateurs s'articulent avec ceux du schéma régional prévu à l'article L. 222-1 ainsi qu'aux articles [L. 4433-7](#) et [L. 4251-1](#) du code général des collectivités territoriales. Après trois ans d'application, la mise en œuvre du plan climat-air-énergie territorial fait l'objet d'un rapport mis à la disposition du public.

2. Les définitions "officielles" de l'évaluation

"Evaluer une politique, c'est dire dans quelle mesure ses objectifs ont été atteints, et à quel prix, c'est aussi analyser les raisons pour lesquelles les objectifs ont été atteints, ne l'ont pas été, ou ne l'ont été qu'en partie".

"L'évaluation d'une politique publique a pour objet de rechercher si les moyens juridiques, administratifs ou financiers mis en œuvre permettent de produire les effets attendus de cette politique et d'atteindre les objectifs qui lui sont assignés" (décret du 22 janvier 1990)

3. Pourquoi faire du suivi et de l'évaluation au stade de l'élaboration du plan climat?

Pourquoi ?	Comment ?
<u>Objectif 1 :</u> Mobiliser et donner du sens au PCAET	<u>Action 1 :</u> Interroger la pertinence et la cohérence de la stratégie de votre PCAET
<u>Objectif 2 :</u> Valider l'appréciation de l'impact potentiel des actions du PCAET	<u>Action 2 :</u> Conduire l'étude d'impact du plan d'actions
<u>Objectif 3 :</u> S'assurer de la qualité du dispositif de suivi	<u>Action 3 :</u> Finaliser le dispositif de suivi et préparer les évaluations à venir de votre PCAET

4. Les indicateurs

Réalisations, résultats, impacts : de quoi parle-t-on ?

Les effets d'un programme ou d'une politique englobent trois niveaux de concrétisation :

- les réalisations : ce qui est produit par le dispositif, le programme ou la politique
- Les résultats : effets immédiats pour les destinataires directs
- Les impacts : effets à moyen ou long terme sur les destinataires directs et/ou indirects

Les + de l'évaluation

- **Monter en compétence** sur l'évaluation des politiques publiques
- **Valoriser** ce qui fonctionne et corriger ce qui ne fonctionne pas (ressources insuffisantes ? Portage insuffisant ?)
- **Optimiser** les dépenses et l'utilisation de l'argent public en ciblant les actions les plus prioritaires et/ou efficaces
- Connaître et **pouvoir expliquer** les impacts du PCAET à moyen et long termes auprès des bénéficiaires directs ou indirects
- **Remobiliser**, remotiver les acteurs
- Evaluer ce qui nous intéresse (pas de précisions dans le décret)
- **Outil utile à la collectivité** et non pas seulement une réponse aux exigences de la DREAL
- L'ÉVAL permet d'avoir des infos sur les retombées éco pour le T
- Permet d'évaluer la **transversalité** entre services et/ou avec les élus
- C'est montrer aux habitants que l'on évalue ses politiques
- Il s'agit d'une démarche innovante

Les - de l'évaluation

- Démarche **complexe et chronophage**, qui demande une compétence précise et des moyens financiers (surtout si externalisée)
- Peut mettre en exergue **l'échec** de certains choix
- **Pas de REX** sur l'évaluation de PCAET
- Le contenu de l'évaluation n'est pas précisé par le décret (seulement l'obligation d'évaluer)
- L'évaluation peut être partielle et non représentative

Proposition de suivi d'objectifs chiffrés d'impacts globaux

Contribution aux objectifs chiffrés (reprise d'éléments du SRCAE)

Résidentiel et Tertiaire

SRCAE - Réduire de 15 % la consommation énergétique régionale en 2020 par rapport à 2005.

Proposition d'indicateur : Réévaluer la consommation du résidentiel et du tertiaire sur l'année n+3 et n+6 (en GWh) et analyser l'évolution par rapport aux objectifs fixés pour le territoire

SRCAE - Réduire de 25 % les émissions de GES en 2020 par rapport à 2005.

Proposition d'indicateur : Réévaluer les émissions du résidentiel et du tertiaire sur l'année n+3 et n+6 (en t_qCO2) et analyser l'évolution par rapport aux objectifs fixés pour le territoire

SRCAE - La réhabilitation thermique (isolation et performance des équipements) de 60 % du parc résidentiel construit avant 2000

Proposition d'indicateur : attention le T0 existe-t-il? -> nombre de logements rénovés, énergie économisée en kWh/an

Suivi des informations DPE grâce à l'observatoire de l'ADEME : récupérer le T0, n+3, n+6

Nombre de logements du parc privé réhabilités au titre du programme « Habiter mieux » de l'ANAH (DREAL) et du programme éco-chèque du Conseil régional (Conseil régional) : t0, n+3,n+6

Fréquentation des Espaces Info-Energie

SRCAE - La réhabilitation thermique de 70 % du parc ancien

Proposition d'indicateur : attention le T0 existe-t-il? -> nombre de logements rénovés, énergie économisée en kWh/an

SRCAE - Objectif : 600 000 logements réhabilités entre 2005 et 2020

Proposition d'indicateur : attention le T0 existe-t-il? -> nombre de logements rénovés, énergie économisée en kWh/an

SRCAE - La réhabilitation thermique (isolation et performance des équipements) de 40 % du parc tertiaire d'ici 2020

Proposition d'indicateur : Réévaluer la consommation du secteur tertiaire sur l'année n+3 et n+6 (en GWh) et analyser l'évolution par rapport aux objectifs fixés pour le territoire

Transport

SRCAE - Réduire de 10 % la consommation énergétique régionale en 2020 par rapport à 2005

Proposition d'indicateur : Réévaluer la consommation du secteur du Transport sur l'année n+3 et n+6 (en GWh) et analyser l'évolution par rapport aux objectifs fixés pour le territoire

SRCAE - Réduire de 13 % les émissions de GES par rapport à 2005

Proposition d'indicateur : Réévaluer les émissions du secteur Transport sur l'année n+3 et n+6 (en t_qCO2) et analyser l'évolution par rapport aux objectifs fixés pour le territoire

SRCAE - Réduire d'ici 2020 au moins de moitié le nombre de nouvelles constructions implantées annuellement à l'extérieur des tâches urbaines par rapport au rythme actuel

Proposition d'indicateur : Surface artificialisée (en hectare) en dehors d'un périmètre urbain (t0 à construire)

Suivre l'évolution des parts modales des actifs se rendant à leur travail (insee), selon disponibilités des statistiques de l'insee

Industrie

SRCAE - Réduire les consommations énergétiques annuelles

Proposition d'indicateur : Réévaluer la consommation du secteur Industrie sur l'année n+3 et n+6 (en GWh) et analyser l'évolution par rapport aux objectifs fixés pour le territoire

SRCAE - Réduire les émissions de GES

Proposition d'indicateur : Réévaluer les émissions du secteur Industrie sur l'année n+3 et n+6 (en t_qCO2) et analyser l'évolution par rapport aux objectifs fixés pour le territoire

Agriculture

SRCAE - Réduire les consommations énergétiques annuelles

Proposition d'indicateur : Réévaluer la consommation du secteur Industrie sur l'année n+3 et n+6 (en GWh) et analyser l'évolution par rapport aux objectifs fixés pour le territoire

SRCAE - Réduire les émissions de GES

Proposition d'indicateur : Réévaluer les émissions du secteur Agriculture sur l'année n+3 et n+6 (en t_qCO2) et analyser l'évolution par rapport aux objectifs fixés pour le territoire

SRACE - Réduire le rythme d'artificialisation des sols au moins de moitié au niveau régional par rapport à celui constaté entre 2000 et 2010

Proposition d'indicateur : Taux d'artificialisation des sols, t0 existant, réactualiser ce chiffre selon la fréquence disponible (picto.stat, à priori annuellement)

Transverse

Précarité énergétique

Part de foyers en situation de précarité énergétique (%), Precariter-Enedis)

ENR

SRCAE - Augmenter de 50 % la production d'énergies renouvelables entre 2008 et 2020

Proposition d'indicateur : Réévaluer les productions par filière annuellement (en GWh) et analyser les évolutions par rapport aux objectifs fixés par le territoire

Part des énergies renouvelables dans la consommation finale (en %)

Changement climatique

Observer le changement climatique

Proposition d'indicateur : Suivi des températures locales (fichier météo France)

Mouvement de terrain

Proposition d'indicateur : Evaluation le coût pour le territoire des mouvements de terrain et analyse les causes et les évolutions (€)

Inondations

Proposition d'indicateur : Evaluer le coût pour le territoire des inondations et analyser les causes et les évolutions (€)

Feux de forêt

Proposition d'indicateur : Chiffre le coût global des incendies sur le territoire (€)

Canicules

Proposition d'indicateur : Suivre le nombre de jours de canicule (cf. plan Canicule du département du Lot)

Tempêtes

Proposition d'indicateur : Pas de suivi particulier à l'échelle du territoire

Eau :

Proposition d'indicateur : Volumes des prélèvements d'eau par types d'usage (Agence de l'eau)

Qualité de l'air

Proposition d'indicateur : suivi des émissions de polluants atmosphériques par secteur et par polluant (source atmo) et analyse des évolutions par rapport aux objectifs fixés par le territoire (annuellement)

Suivi du nombre de jours de dépassement des concentrations par polluants (annuellement)

Séquestration carbone

Suivi des surfaces de forêt, agricoles, naturelles, urbaines (fréquence : selon disponibilités des données, Corinne land cover, BP TOPO IGN) en hectare

Généralités

(à suivre à n+3 et n+6)

Suivi de la population en nombre d'habitants (INSEE)

Suivi du nombre de ménages (INSEE)

Suivi du nombre de logements (INSEE)

Suivi du nombre de résidences principales (INSEE)

Suivi du nombre d'actifs occupés (INSEE)

Thème	Sous-thème	Indicateurs d'impacts	unité		Rappel Objectif 2021	Rappel Objectif 2026	Rappel Objectif 2030	Rappel Objectif 2050
Consommation d'énergie				TO=2014				
	Résidentiel	Consommation d'énergie finale du secteur	GWh/an	350,1	315,9	291,4	271,8	174
	Tertiaire	Consommation d'énergie finale du secteur	GWh/an	164,3	145,4	131,9	121,1	67
	Transport	Consommation d'énergie finale du secteur	GWh/an	284,2	250,3	226,1	206,8	110
	Industrie	Consommation d'énergie finale du secteur	GWh/an	99,3	94,6	91,2	88,5	75
	Agriculture	Consommation d'énergie finale du secteur	GWh/an	86,6	84,2	82,4	81	74
Déchets								
Emissions de GES				TO=2013				
	Résidentiel / Tertiaire	Emissions de GES (scope 1+2+3 hors importations)	t _{eq.} CO ₂	53,1	57	43	31	10,4
	Transport	Emissions de GES (scope 1+2+3 hors importations)	t _{eq.} CO ₂	77,4	66	58	51	23,2
	Industrie	Emissions de GES (scope 1+2+3 hors importations)	t _{eq.} CO ₂	15	12,5	12	10	3,8
	Agriculture	Emissions de GES (scope 1+2+3 hors importations)	t _{eq.} CO ₂	228,9	217,46	206,58	196,25	114,45
Déchets	Emissions de GES (scope 1+2+3 hors importations)	t _{eq.} CO ₂	5,6	4,8	4	3	1,1	
Production d'énergies renouvelables				TO=2013				
	Photovoltaïque	Production annuelle d'énergie	GWh/an	11	30	40	42	66
	hydraulique	Production annuelle d'énergie	GWh/an	61	61	61	61	61
	biomasse solide	Production annuelle d'énergie	GWh/an	117	140	155	170	235
biogaz	Production annuelle d'énergie	GWh/an	0	7,5	19	30	17	
Qualité de l'air				TO = 2015				
	SO2	Emissions de polluants atmosphériques	tonnes/an	16,1	20	12	9	3
	Nox	Emissions de polluants atmosphériques	tonnes/an	514,1	400	300	230	80
	PM10	Emissions de polluants atmosphériques	tonnes/an	275,9	240	160	101	60
	PM2,5	Emissions de polluants atmosphériques	tonnes/an	204,8	185	140	107	65
	COVNM	Emissions de polluants atmosphériques	tonnes/an	288,4	245	210	196	100
NH3	Emissions de polluants atmosphériques	tonnes/an	1469,9	1450	1420	1390	1200	
Généralités	Population	Population totale en nombre d'habitants	nombre					
	Ménages	Nombre de ménages	nombre					

N° Action	Titre action	Réfèrent pour le suivi	Modalité de collecte (fréquence, source, etc..)	Données permettant de rendre compte des résultats					Objectif à atteindre	
				Indicateur qualitatif	Valeur 2014 = T0	Valeur année 2024	Indicateur quantitatif	Valeur 2014 = T0		Valeur année 2024
1-1-1	Elaborer un Programme Local de l'Habitat	Direction Aménagement CC Grand-Figeac	Collecte Annuelle Source Interne CC Grand Figeac	Programmation Habitat intégrant objectifs PCAET	non		Document validé par délibération du Conseil Communautaire	0		1
1-1-2	Mobiliser et former les professionnels de la rénovation & de la construction	Direction Développement Durable CC Grand-Figeac	Collecte Annuelle Collecte auprès des Organisations Professionnelles	Nombre de professionnels formés. Nombre de professionnels labellisés RGE.	Inconnue		5 formations par an	Inconnue		5 / an
1-1-3	Conforter l'animation et la mise en oeuvre de la politique Energie-Climat du territoire	Direction Développement Durable CC Grand-Figeac	Collecte Annuelle Source Interne CC Grand Figeac				1 ETP chargé de mission énergie-climat 1 Club Climat par an 1 COPIL Energie-Climat par an	1 0 1		1 1/an 1/an
1-1-4	Accompagner les communes dans l'ingénierie de projets de rénovation énergétique	Direction Développement Durable CC Grand-Figeac	Collecte Annuelle Source Interne CC Grand Figeac + Communes	Démarche valorisation CEE engagée avec communes	non		5 projets communaux accompagnés par an. 2 CEP signés par an. Volume de CEE mobilisés	0 0 0		5/an 2/an Maximum
1-1-5	Soutenir la rénovation énergétique des logements	Direction Aménagement CC Grand-Figeac	Collecte Annuelle Source Interne CC Grand Figeac				Rénovation énergétique de 180 logements en 3 ans.	180		180/an
1-1-6	Déployer une stratégie patrimoniale de gestion	Direction Développement Durable CC Grand-Figeac	Collecte Annuelle Source Interne CC Grand Figeac	Stratégie patrimoniale de gestion définie et déployée	non		1 PPI réalisée Economies d'énergies réalisées par la rénovation des bâtiments publics (MWh & Euros / an)	0 Inconnue		1 -18% de consommation d'énergies sur patrimoine public
1-2-1	Favoriser l'aménagement durable des Zones d'Activités	Direction Développement CC Grand-Figeac	Collecte Annuelle Source Interne CC							
1-2-2	Poursuivre les efforts de réduction des déchets	Direction Développement Durable CC Grand-Figeac	Collecte Annuelle Collecte auprès du Syded & Service OM CC Grand Figeac							
1-2-3	Améliorer la performance énergétique des bâtiments industriels	Direction Développement Durable CC Grand-Figeac	Collecte Annuelle Source Interne CC Grand Figeac							
1-2-4	Améliorer l'efficacité des équipements d'éclairage public	Direction des Services Techniques CC Grand Figeac	Collecte Annuelle Source Interne CC Grand Figeac							
1-3-1	Déployer des actions de sensibilisation à la sobriété énergétique auprès des habitants	Direction Développement Durable CC Grand-Figeac	Collecte Annuelle Source Interne CC Grand Figeac + Acteurs locaux							
1-3-2	Promouvoir la politique air-énergie-climat territoriale	Direction Développement Durable CC Grand-Figeac	Collecte Annuelle Source Interne CC Grand Figeac							
1-3-3	Mettre en oeuvre les actions relatives à la qualité de l'air extérieur du Contrat Local de Santé du Grand-Figeac	Direction Développement Durable CC Grand-Figeac	Collecte Annuelle Source Interne CC Grand Figeac							
1-3-4	Renforcer l'éducation à l'environnement et au développement durable du jeune public	Direction Développement Durable CC Grand-Figeac	Collecte Annuelle Source Interne CC Grand Figeac + Acteurs locaux							
2-1-1	Accompagner les porteurs de projets de production d'ENR	Direction Développement Durable CC Grand-Figeac	Collecte Annuelle Source Interne CC Grand Figeac + Acteurs locaux							
2-1-2	Elaborer un schéma territorial ENR	Direction Développement Durable CC Grand-Figeac	Collecte Annuelle Source Interne CC Grand Figeac							
2-1-3	Faire émerger des projets bois-énergie de petite et moyenne puissance	Direction Développement Durable CC Grand-Figeac	Collecte Annuelle Source Interne CC Grand Figeac + SCIC BEL + Quercy Energies							
2-1-4	Encourager la création de réseaux de chaleur urbains	Direction Développement Durable CC Grand-Figeac	Collecte Annuelle Source Interne CC Grand Figeac + SYDED							

4-1-5	Renforcer la sensibilisation des acteurs du monde agricole aux pratiques durables	Direction Développement Durable CC Grand-Figeac	Collecte Annuelle Source Interne CC Grand Figeac + Chambre d'Agriculture + Acteurs agriculture								
4-1-6	Assurer une autonomie territoriale en protéines	Direction Développement Durable CC Grand-Figeac	Collecte Annuelle Source Fermes de Figeac & Chambre d'Agriculture								
4-2-1	Mobiliser les propriétaires forestiers pour un développement de la filière forêt-bois locale	Direction Développement Durable CC Grand-Figeac	Collecte Annuelle Source Interne CC Grand Figeac + CNPF								
4-2-2	Elaborer une Charte Forestière de Territoire	Direction Développement Durable CC Grand-Figeac	Collecte Annuelle Source Interne CC Grand Figeac + PETR FQVD								
4-2-3	Elaborer et mettre en oeuvre un Plan d'Approvisionnement Territorial Bois (PAT)	Direction Développement Durable CC Grand-Figeac	Collecte Annuelle Source Interne CC Grand Figeac + PETR FQVD								
4-3-1	Création d'un atelier relais Cuisine centrale / Restauration / Conserverie / Légumerie	Direction Développement Durable CC Grand-Figeac	Collecte Annuelle Source Interne CC Grand Figeac + APEAI								
4-3-2	Réduire le gaspillage alimentaire	Direction Développement Durable CC Grand-Figeac	Collecte Annuelle Source Interne CC Grand Figeac + SYDED								
4-3-3	Généraliser une alimentation de qualité et décarbonnée sur le territoire	Direction Développement Durable CC Grand-Figeac	Collecte Annuelle Source Interne CC Grand Figeac + Acteurs locaux								
4-3-4	Etudier le potentiel de développement des filières maraîchage et châtaigne	Direction Développement Durable CC Grand-Figeac	Collecte Annuelle Source Interne CC Grand Figeac + Chambre Agriculture								

EVALUTATION ET SUIVI D'UN PCAET

RESSOURCES UTILES SUR L'EVALUATION D'UN PCAET

[Charte de l'évaluation par la Sté Française d'Evaluation - 2006](#)

[guide ADEME "Pourquoi et comment évaluer mon PCET" - 2014 \(socle de la formation EVAL suivi par SL en avril 2018\)](#)

[Note ARPE 2011 : Suivi et évaluation des démarches territoriales énergie - climat - Compilation et synthèse des méthodes existantes](#)

[guide DREAL Evaluation de projets territoriaux de DD - 2018 \(REX d'une expérimentation menée par Renée FARAULT avec des T sur l'EVAL\)](#)

[Ressources du site \[www.territoires-climat.ademe.fr\]\(http://www.territoires-climat.ademe.fr\)](#)

[Rapport d'évaluation du PCAET de Rodez 2018](#)

L'évaluation au service du pilotage d'un Plan Climat-Énergie Territorial

Maître d'ouvrage : Rhône-Alpes Energie Environnement - ARGOS

Date de création : 2012

Ce guide propose des éléments méthodologiques guidant étape par étape le pilotage d'une démarche d'évaluation.

Il précise en particulier la place de l'évaluation dans les différentes étapes d'un PCAET, les différents types d'indicateurs pouvant être retenus, les acteurs concernés par l'évaluation, les modalités de mise en place d'un système de suivi, la méthode d'élaboration d'un système d'observation...

[Consulter le guide](#)

Grille d'évaluation d'une démarche PCAET

Maître d'ouvrage : ADEME Bourgogne, Conseil Régional Bourgogne et Alterre Bourgogne

Date de création : 2012

La grille d'évaluation d'une démarche PCAET a été construite collectivement par les territoires bourguignons avec l'appui d'Alterre Bourgogne. Cette grille répond aux attentes exprimées par ces territoires et traduit leurs choix. Elle est constituée d'un tableur sous format Excel et d'un guide pour la compréhension et la bonne utilisation de cette grille, qui présente pour chaque axe (participation, pilotage, transversalité, évaluation, amélioration continue), les questions évaluatives retenues ainsi qu'une série d'indicateurs communs à l'ensemble des territoires.

Accessibilité : Contactez la Direction régionale Bourguignonne

En savoir plus : www.bourgogne.ademe.fr

Guide pour un suivi évaluatif appliqué aux Plans Climat Energie Territoriaux

Maître d'ouvrage : Réseau d'Evaluation MEDiterrannéen - REVMED

Date de création : 2014

Ce guide à destination des collectivités propose une démarche de suivi évaluatif pour les PCAET (objectifs/résultats). Il comprend la méthode adoptée pour construire ce suivi évaluatif et un référentiel avec loqigramme réexploitable et modulable (résultats escomptés et indicateurs « pré-r

Grenoble : document de communication sur l'évolution des conso par secteurs : très coloré et visuel

St Brioux : Rapport EVAL 12 pages